

LES VALEURS CANADIENNES



2014
2015



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

Rapport annuel

Rapport annuel 2014-2015

Fondation canadienne des relations raciales

6 Garamond Court, bureau 225 | Toronto, ON M3C 1Z5

Tél. : 416 441-1900 | 1 888 240-4936

Télééc. : 416 441-2752 | 1 888 399-0333

info@crrf-fcrr.ca | www.crrf-fcrr.ca

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

RAPPORT DE LA DIRECTION	4
UN PORTE-PAROLE NATIONAL	15
INFORMATION ET ÉDUCATION	20
AGENT DE CHANGEMENT	30
ÉTATS FINANCIERS	39
RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE 2014-2015	40
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS	46
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	47
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	49
ÉTAT DES RÉSULTATS	50
ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION	51
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	52
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	53
NOTES COMPLÉMENTAIRES	54

RAPPORT DE LA DIRECTION

1

Message du président	6
Rapport de la directrice générale	9
Plan stratégique 2014-2017	10
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	14



L'HONORABLE JASON KENNEY, MINISTRE DU MULTICULTURALISME, AVEC DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCRR, AU GALA DU PRIX D'EXCELLENCE LE 18 NOVEMBRE 2014.

2

UN PORTE-PAROLE NATIONAL

Série de tables rondes : l'Agenda urbain	16
Présence à divers événements	17
Relations avec les médias	17
Événements et activités	18

3

INFORMATION ET ÉDUCATION

Resources documentaires	21
Directions	22
Glossaire	23
Pratiques exemplaires	23
Participation des jeunes	24
La délégation du symposium jeunesse	26
Bourse de perfectionnement en publication et recherche	27
Concours vidéo pancanadien pour les jeunes	27
Stages de formation	27
Éducation et formation	28
Ateliers pancanadiens à l'intention des champions de la diversité et de l'inclusion	29

AGENT DE CHANGEMENT

4

Prendre le pouls de la nation	32
Colloque pancanadien	33
Prix d'excellence 2014	34
Le Canada, notre pays	37

1

RAPPORT DE LA DIRECTION

La Fondation canadienne des relations raciales sera un porte-parole et un agent de changement dans l'avancée vers l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale, et la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance et du caractère mutuel des droits et des responsabilités civiques en vue de l'édification d'une société canadienne plus harmonieuse.

– 2014-2017 Plan stratégique





Musée canadien de l'histoire, Ottawa, Ontario



« L'ANNÉE 2014-2015 A ÉTÉ UNE NOUVELLE ANNÉE FRUCTUEUSE POUR LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES. »

MESSAGE DU PRÉSIDENT **Albert C. Lo**

L'année 2014-2015 a été une nouvelle année fructueuse pour la fondation canadienne des relations raciales. Un nouveau plan stratégique triennal a été adopté par suite d'un examen opérationnel. Ce nouveau plan met à profit les réalisations de ces dernières années, tout en propulsant l'organisation de l'avant, par l'intégration à ses activités des dernières avancées technologiques et de programmation. Il renforce également l'engagement de la FCRR à réaliser le mandat qui lui a été confié dans le cadre de la *Loi de 1991 sur la Fondation canadienne des relations raciales* et oriente les efforts déployés pour traiter des questions actuelles de relations raciales.

En mai 2014, la FCRR a eu le plaisir d'accueillir, à la tête de son équipe, Anita Bromberg, nommée directrice générale de l'organisation par le gouverneur en conseil. Membre du Barreau du Haut-Canada, Anita apporte à la FCRR une expérience d'une grande richesse dans le domaine des droits de la personne, avec un intérêt marqué pour les questions de racisme, de discrimination et de crimes haineux. Son leadership, ses compétences et connaissances spécialisées sont un grand atout pour notre organisation et ont déjà commencé à porter leurs fruits, renforçant la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs stratégiques dont le but est de servir toute la population canadienne.

Au cours de l'exercice, nous avons élargi nos activités de sensibilisation communautaire d'un océan à l'autre du pays. Nous avons renforcé les communications et les relations avec des maisons d'édition, leur comité rédactionnel, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et tout un ensemble de groupes ethnoculturels et confessionnels, ce qui a accru la présence de la FCRR dans les médias et a intensifié les communications avec les parties intéressées et le grand public.

Nous avons par ailleurs affiné notre programme de recherche et d'éducation. Nous avons multiplié les initiatives conjointes mettant en jeu de remarquables organismes, tels que l'Environics Institute, l'Angus Reid Institute et l'Association d'études canadiennes, pour n'en citer que quelques-uns. Il en résulte un élargissement des

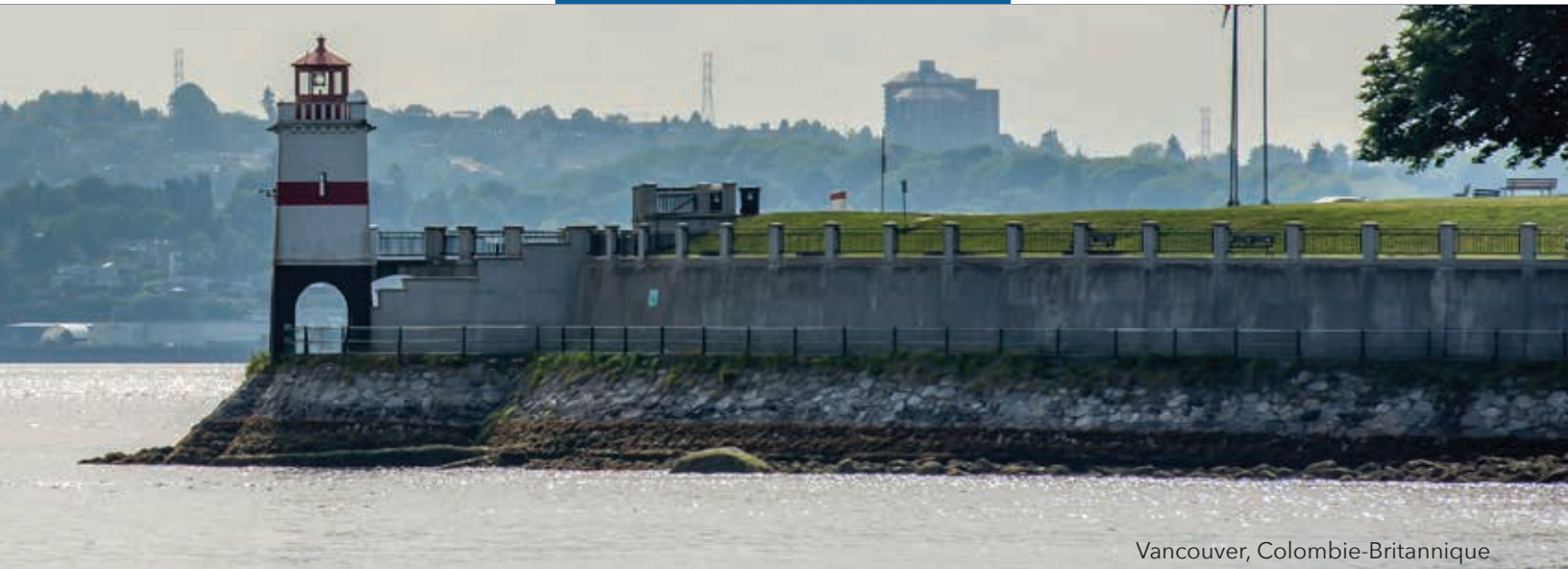
connaissances et des données sur de nombreuses questions qui préoccupent les Canadiens. Une solide compréhension des valeurs, des droits et des responsabilités civiques des Canadiens, ainsi que des risques et des possibilités actuels sont en effet nécessaires si l'on veut encourager efficacement la civilité, les relations raciales positives et la cohésion sociale au Canada.

En septembre dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir dans nos bureaux de Toronto le comité permanent des pouvoirs locaux et de l'administration publique du parlement norvégien et de discuter avec ses membres du multiculturalisme canadien et de l'expérience de la FCRR en matière de promotion de relations raciales positives.

À titre de partenaire de Citoyenneté et Immigration Canada dans l'attribution du Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme, nous avons aussi eu le plaisir d'assister à la cérémonie qui a lieu en octobre dernier à Vancouver, durant laquelle Tomas Avendaño, de Colombie-Britannique, a été honoré pour l'ensemble de ses réalisations.

En novembre s'est déroulé avec un grand succès le Colloque du Prix d'excellence de la FCRR et la remise de ce Prix. Organisé sur le thème *Le Canada actuel : comment faire ressortir des valeurs civiques communes*, l'événement a fourni l'occasion d'entendre une impressionnante liste de soixante conférenciers. Personnalités canadiennes accomplies spécialisées chacune dans un domaine, ils ont exposé à l'assistance leurs points de vue uniques sur de multiples préoccupations qui affectent actuellement la société canadienne, et suggéré des idées et des pratiques exemplaires pour y apporter des solutions.

La remise du Prix d'excellence 2014, qui constituait le moment fort de l'événement, a permis de reconnaître les efforts remarquables d'un nombre d'individus et d'organismes. Il n'y a aucun doute que l'excellence de leur travail et leurs pratiques progressistes contribuent à renforcer le tissu social canadien. À l'occasion de cette remise, la FCRR a également décerné son prix de champion communautaire à plusieurs militants locaux dont l'important travail et la contribution à l'amélioration de communautés locales ont suscité beaucoup d'admiration et d'applaudissements.



Vancouver, Colombie-Britannique

Autre événement à souligner durant l'exercice passé, il s'agit de la publication du *Rapport sur les valeurs canadiennes*. Fruit du projet triennal *Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance : un projet de promotion de l'éducation et de l'engagement civiques*, ce rapport sert en quelque sorte de charnière entre ce projet et une nouvelle initiative triennale lancée en juillet 2014, celle-ci sur le thème **Le Canada, notre pays**. Nous sommes reconnaissants à Citoyenneté et Immigration Canada pour son soutien financier à ces deux projets.

Le Colloque s'est terminé sur une belle note, avec la cérémonie de réaffirmation de la citoyenneté, sous la présidence de Renata Brum Bozzi, juge principale de la citoyenneté. Cette cérémonie a été une expérience inspirante que tous les participants, Canadiens d'horizons divers nés au Canada ou ayant choisi d'en faire leur patrie, ont vécue avec fierté et émotion.

Autre élément à souligner concernant l'exercice passé, c'est l'expansion des capacités de la FCRR à titre de centre d'information pancanadien quant aux recherches en cours et aux ressources existantes sur les relations raciales, avec le lancement d'une nouvelle initiative intitulée « 150 histoires ». Celle-ci consiste à choisir chaque semaine un article, parmi ceux qui lui ont été soumis par le public, au sujet d'un individu canadien et de ses contributions au pays. L'article retenu est ensuite publié sur le site Web de la FCRR, accompagné d'une biographie de la personne concernée. Dans le cadre de cette initiative, ce sont 150 articles qui seront ainsi publiés à raison d'un article par semaine, et ce, pendant 150 semaines qui se concluront par les célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

En ce qui concerne la comptabilité et le contrôle des dépenses, la FCRR se tient aux normes les plus élevées et aux principes d'une gouvernance financière éthique et soigneuse de ses ressources. Nous suivons de près les directives du Conseil du Trésor du Canada en matière des frais de voyage, de l'accueil et des conférences et événements en les adaptant à la structure et les activités de base centrales de notre organisme. Approuvées en 2008 et en 2011, ces politiques sont appliquées fidèlement à tous les membres du Conseil d'administration, au DG et aux employés. Les politiques seront examinées en 2015-16 et mises à jour, le cas échéant.

Pour terminer, soulignons que tous les accomplissements de la FCRR n'auraient pu être réalisés sans l'équipe dévouée de notre personnel et de nos bénévoles. Ils ne l'auraient pas été non plus sans l'engagement et le dur labeur de notre conseil d'administration, de

nos divers comités et de notre équipe de direction. Mes sincères remerciements à tous.

Je remercie tout particulièrement Cheryl May, pour avoir non seulement su nous guider habilement au fil des étapes du processus complexe de planification stratégique, mais aussi pour avoir fait preuve d'une grande compétence professionnelle, de créativité et de ténacité, et fourni un travail exceptionnel. Je suis content de souligner qu'elle fait maintenant partie de notre équipe de direction.

Merci également à Toni Silberman (vice-présidente) qui a, sans hésiter, répondu à la demande du conseil d'administration de se charger de la supervision du personnel et d'apporter son aide durant la période menant à la nomination de notre nouvelle directrice générale et aux semaines qui ont suivi, afin de garantir une transition sans heurts. Merci enfin à Rubin Friedman pour son rôle de porte-parole bilingue de la FCRR et ses compétences spécialisées auxquelles nous faisons appel à l'occasion.

Nous avons eu la chance de pouvoir réintégrer au sein de notre conseil d'administration trois administrateurs chevronnés — Toni Silberman (vice-présidente), Ashraf Ghanem et Paul Attia, à nouveau nommés tous trois par le gouverneur en conseil en 2014-2015. Ont également été accueillis comme administrateurs deux nouveaux membres, Aslam Daud et Khamini Samsundar, dont l'expérience et les compétences ne manqueront pas d'être utiles à notre travail.

Je vous invite à prendre note des renseignements qui précèdent ainsi que de toute l'information relative à notre programmation et à notre organisation, détaillée dans ce rapport et affichée sur notre site Web.

Au nom de la Fondation canadienne des relations raciales, je vous remercie de l'intérêt continu que vous manifestez à l'égard de nos activités et de votre soutien. Ensemble, nous accomplirons bien davantage pour que règne dans notre société canadienne une plus grande compassion et une plus grande harmonie.

Albert C. Lo
président du
conseil d'administration



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

Dialogues canadiens





Anita Bromberg

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Rapport annuel pour l'exercice financier 2014-2015 marque la fin de ma première année à la Fondation canadienne des relations raciales à titre de directrice générale. C'est

avec une grande fierté que j'en ai endossé l'importante mission dont est chargée l'organisation de forger des relations raciales harmonieuses de part en part de notre grand pays.

L'année 2014-2015 a été une période de grande productivité pour la FCRR, avec l'achèvement de son initiative triennale Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance, et le lancement d'un nouveau projet triennal transformationnel qui va plus en avant dans le dialogue sur les valeurs canadiennes communes dans le contexte du multiculturalisme. Ce projet se conclura en 2017, à temps pour les célébrations du 150^e anniversaire du pays.

Tout au long de l'année, divers incidents troublants nous ont rappelé la pertinence et le caractère essentiel du mandat de la FCRR. Les recherches que nous avons menées durant cette période, notamment celles ayant abouti au rapport sur les valeurs canadiennes, confirment que Les Canadiens tiennent aux valeurs canadiennes tout en se débattant avec les nouveaux enjeux qui émergent de ces valeurs dans un contexte démographique d'une diversité toujours plus grande.

La FCRR reconnaît l'importance d'être un porte-parole et un agent de changement pour faire progresser l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale, et de promouvoir l'identité canadienne, le sentiment d'appartenance et le caractère mutuel des droits et responsabilités citoyens dans la perspective d'une société canadienne plus harmonieuse. C'est une responsabilité qu'avec l'ensemble du personnel de la FCRR et de son conseil d'administration, je prends très au sérieux.

Avec cet important mandat qui guide notre vision, nous avons cette année centré notre travail de programmation sur l'organisation de discussions approfondies dans tout le pays et les diverses communautés qui le composent. À titre d'exemple, mentionnons notre série de tables rondes annuelles entamées au cours de l'exercice financier et qui se poursuivra avec les rencontres de notre Agenda urbain, promesses et défi. Nous avons également lancé un club de lecture virtuel « eRACE », qui amène des auteurs canadiens à s'exprimer au sujet de l'identité, du sentiment d'appartenance et des valeurs canadiennes.

L'achèvement fructueux des activités prévues durant l'exercice financier, qui sont détaillées dans le présent rapport annuel, est le résultat direct du dévouement du personnel de la FCRR, de l'engagement et des efforts inlassables d'Albert Lo, son président, et ceux de ses estimés administrateurs, ainsi que des nombreux intervenants, parraineurs, et partenaires qui appuient son travail.

Anita Bromberg
directrice générale

« Les Canadiens tiennent aux valeurs canadiennes tout en se débattant avec les nouveaux enjeux qui émergent de ces valeurs dans un contexte démographique d'une diversité toujours plus grande. »

PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017

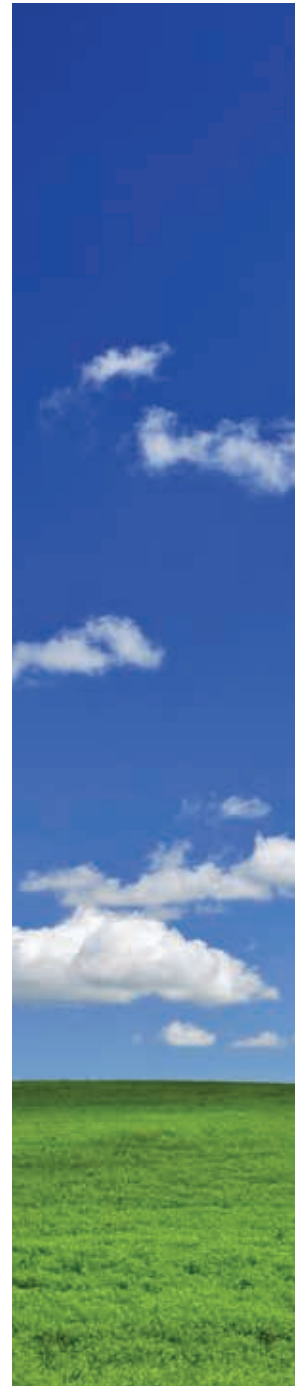
La Fondation canadienne des relations raciales a beaucoup accompli depuis qu'elle a ouvert ses portes en novembre 1997. La période de 2011 à 2014 constitue un chapitre bien rempli de son histoire qui reflète son professionnalisme, sa résilience et sa portée, et la signification de sa mission pour la population canadienne. La FCRR a montré son engagement à édifier une société dans laquelle tous les Canadiens et Canadiennes sont traités équitablement et justement. Elle déploie ses activités en adoptant pour principe conducteur la promotion des droits de la personne, de relations raciales harmonieuses et de la cohésion sociale, tout en étant attentive aux défis que posent le renforcement de la mondialisation et un monde plus interconnecté que jamais.

Le Plan stratégique 2014-2017 que voici est l'aboutissement des séances de planification auxquelles ont participé tous les membres du conseil d'administration et le représentant de la l'Association nationale des Canadiens japonais (ANCJ). Il s'appuie également sur l'examen opérationnel entrepris et est représentatif de l'expérience et des connaissances spécialisées du personnel de la FCRR.

Le Plan stratégique 2014-2017 poursuit le mouvement de progression amorcé par la FCRR en tirant parti de ses accomplissements et en la mettant au défi d'aller de l'avant en matière technologique et de programmation. Tout en visant à faire progresser l'organisation en tenant compte des enjeux actuels en matière de relations raciales, ce plan reflète aussi sa tradition d'engagement envers son principal objectif, défini dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, sanctionnée en 1991.

Vision

La Fondation canadienne des relations raciales sera un porte-parole et un agent de changement dans l'avancée vers l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale, et la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance et du caractère mutuel des droits et des responsabilités civiques en vue de l'édification d'une société canadienne plus harmonieuse.





Mission

La FCRR s'engage à :

- faire progresser les connaissances sur les relations raciales harmonieuses et l'élimination de la discrimination raciale, et à mettre au point des méthodes pour y parvenir;
- renforcer l'identité canadienne en ce qu'elle fait référence aux principes démocratiques de dignité humaine, d'égalité, d'équité et de justice fondamentales, qui guident son travail;
- développer son centre d'information et multiplier ses initiatives pour orienter les politiques nationales et les discussions publiques;
- faciliter les discussions et poursuivre les travaux de recherche sur les relations raciales et le respect mutuel.

Valeurs

Le travail de la FCRR repose sur le désir de bâtir et d'entretenir une société inclusive fondée sur l'équité, l'harmonie sociale, le respect mutuel et la dignité humaine. Le principe qui sous-tend sa lutte contre le racisme et la discrimination raciale accentue les relations raciales positives et la promotion des valeurs canadiennes communes que sont les droits de la personne et les principes démocratiques. La FCRR tente de coordonner les efforts de tous les secteurs de la société et d'y coopérer, et de nouer des partenariats avec les institutions et organisations pertinentes à l'échelle locale, provinciale et territoriale, et pancanadienne.

Objectifs fondamentaux

- Porte-parole national
- Information et éducation
- Agent de changement

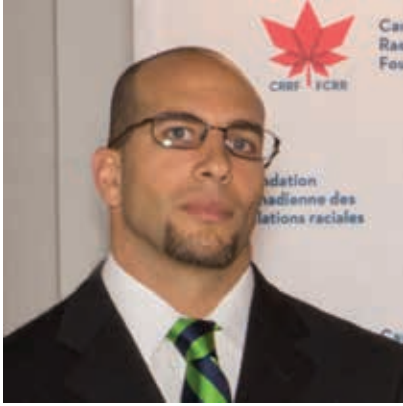


La Fondation canadienne des relations raciales est particulièrement bien placée pour instaurer le cadre d'un dialogue pancanadien sur les valeurs et l'identité canadienne. Son initiative *Le Canada, notre pays* est destiné à établir le fondement d'une société harmonieuse rassemblant des individus d'horizon culturel, confessionnel et ethnique multiples, qui travaillent et vivent côte à côte, tandis que nous nous apprêtons à commémorer le 150^e anniversaire du pays et à envisager les 150 prochaines années à venir.

- Albert C. Lo, président de la FCRR.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRÉSENTANT DE LA ANCJ



Colonne 1:
Paul F. Attia (Aurora, Ontario)
Christine Douglass-Williams (Ancaster, Ontario)
A. Raoul Nembhard (Ottawa, Ontario)

Colonne 2:
Jayashree Thatte Bhat (Calgary, Alberta)
Rubin Friedman (Ottawa, Ontario)
Kandy Samsundar (Ajax, Ontario)

Colonne 3:
Aslam Daud (Maple, Ontario)
Ashraf Ghanem (Fredericton, Nouveau-Brunswick)

Arthur K. Miki (Winnipeg, Manitoba)
Représentant de l'Association nationale des Canadiens japonais

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'orientation stratégique des activités de la FCRR est confiée à un Conseil d'administration composé d'au plus 11 administrateurs, dont le président. Tout est mis en œuvre pour que les administrateurs soient représentatifs des diverses régions du pays.

Un directeur général, premier dirigeant de la FCRR et membre d'office du conseil d'administration, en dirige les opérations quotidiennes.

Tous les administrateurs de la FCRR et son directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, et le ministre du multiculturalisme.

La Loi sur la Fondation canadienne sur les relations raciales prévoit que le Conseil d'administration se réunisse au moins deux fois par an. Celui-ci se rencontre trois fois annuellement, en changeant si possible à chaque fois de province ou de territoire.

EXECUTIVE



Albert C. Lo, président du conseil d'administration
(Richmond, Colombie-Britannique)

Toni Silberman, vice-présidente
(Toronto, Ontario)



LES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité exécutif peut, entre les réunions du conseil d'administration, exercer tous les pouvoirs de celui-ci pouvant lui être conférés par la loi.

Membres : Albert C. Lo (président), Toni Silberman (vice-présidente), Ashraf Ghanem, Rubin Friedman, Christine Douglass-Williams

Le COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION assume la responsabilité fiscale de la Fondation, supervise ses activités financières, examine les rapports de placement qui lui sont soumis, et conseille ses administrateurs en matière de politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

Membres : Ashraf Ghanem (président*), Rubin Friedman (président**), Christine Douglass-Williams, Aslam Daud, Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DE GOUVERNANCE est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du Conseil d'administration et de ses comités.

Membres : Albert C. Lo (président), Toni Silberman, Rubin Friedman, Paul F. Attia, A. Raoul Nembhard, Jayashree Thatte Bhat.

Le COMITÉ DES NOMINATIONS aide le Conseil d'administration à sélectionner les candidats possibles aux postes de directeur général, président du Conseil d'administration, administrateurs, et membres des divers comités permanents et des comités consultatifs, conformément aux compétences requises pour chaque poste et aux critères de sélection établis.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Jayashree Thatte Bhat, Arthur K. Miki (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

Le COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de qualité supérieure en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Rubin Friedman, Paul F. Attia, A. Raoul Nembhard, Albert C. Lo (membre d'office)

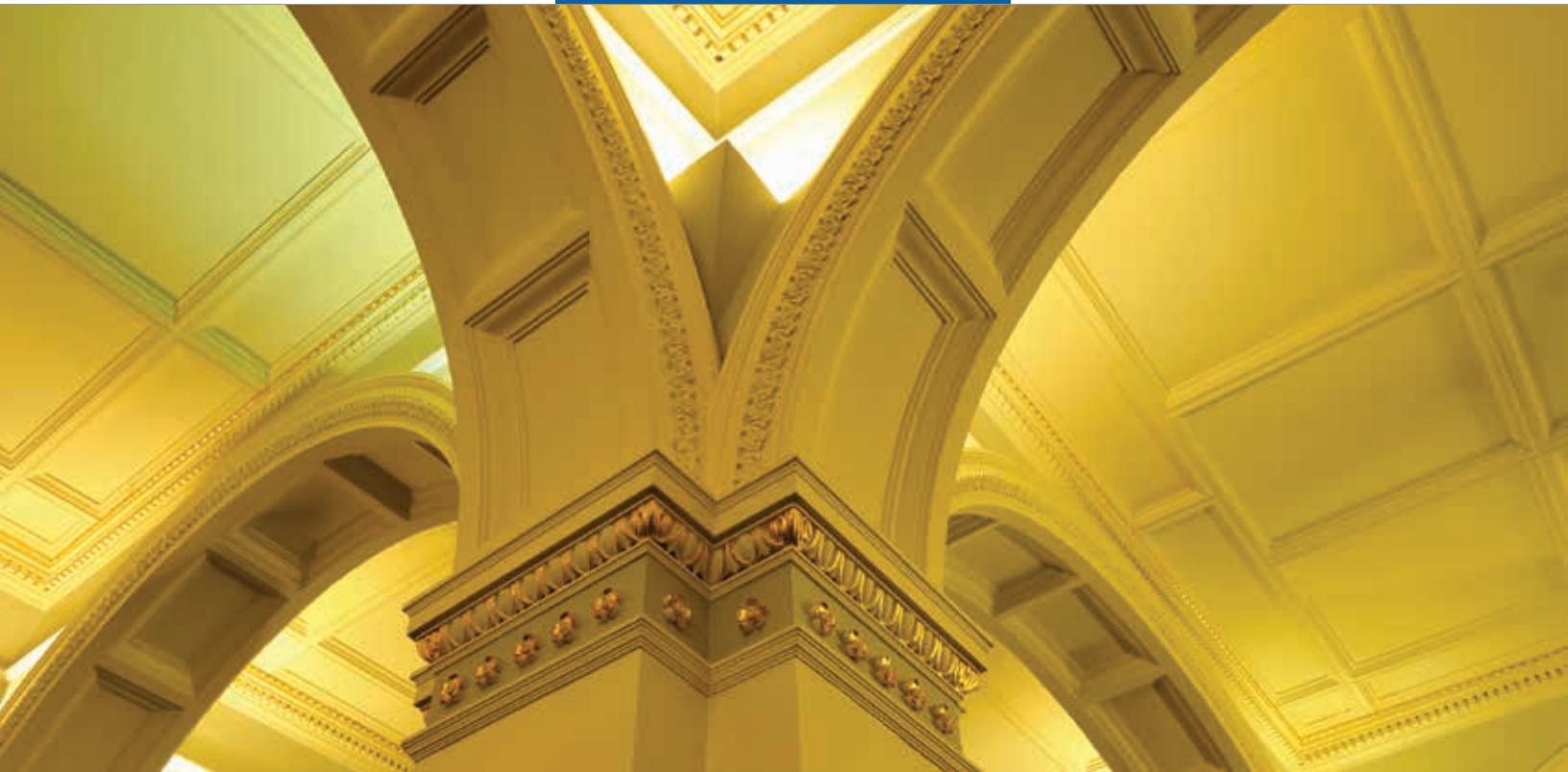
Le COMITÉ DES PLACEMENTS tient le Conseil d'administration informé du rendement du placement du capital du fonds de dotation en s'entretenant avec lui, et en lui soumettant régulièrement les rapports du conseiller en placement.

Membres : Ashraf Ghanem (président*), Christine Douglass-Williams (présidente***), Aslam Daud, Martin Grzadka (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

* Ashraf Ghanem a été président du Comité des finances et de la vérification, et président du Comité des placements jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur le 4 octobre 2014. Il a été renommé administrateur le 27 novembre 2014 et il est président du Comité des placements depuis le 6 mars 2015.

** Rubin Friedman est président du Comité des finances et de la vérification depuis le 5 octobre 2014.

*** Christine Douglass-Williams a été présidente du Comité des placements du 5 octobre 2014 jusqu'au 1er mars 2015, date de la fin de son mandat.



Explorer les enjeux actuels ayant des effets sur les principes démocratiques et les politiques multiculturelles, les signaler et les mettre de l'avant.

- Plan stratégique 2014-2017

2

PORTE-PAROLE NATIONAL

Une des principales activités de la FCRR consiste à explorer les enjeux actuels ayant des effets sur les principes démocratiques et les politiques multiculturelles en vigueur au Canada, à les signaler et à les mettre de l'avant. Il peut s'agir de questions et d'événements liés aux relations raciales, à l'identité canadienne, au sentiment d'appartenance, et au caractère mutuel des droits et responsabilités civiques.

SÉRIE DE TABLES RONDES : L'AGENDA URBAIN

En 2015, la FCRR a lancé une série de tables rondes qui auront lieu dans six villes canadiennes sur le thème L'agenda urbain : les relations raciales et le multiculturalisme dans les villes canadiennes.

La FCRR organise régulièrement des tables rondes dans tout le pays visant à rassembler des intervenants engagés dans le dialogue sur les relations raciales et le multiculturalisme au Canada. Elles leur permettent de s'appuyer sur les connaissances collectives pour mettre à jour de nouvelles idées et pistes à explorer.

Les tables rondes de la FCRR portent sur les questions d'actualité qui sont en lien direct avec le mandat et les priorités stratégiques de la FCRR. Elles fournissent un forum dynamique pour un large éventail d'experts qui permet à ces derniers de se réunir et de discuter de sujets urgents, de diffuser les connaissances et compétences spécialisées ayant trait aux domaines concernés et de rédiger des recommandations pratiques pour relever les défis existants et maximiser les possibilités. Elles sont organisées en partenariat avec des organismes communautaires de partout au pays et sont libres d'entrée pour le public.

En 2015, la FCRR a lancé une série de tables rondes qui auront lieu dans six villes canadiennes sur le thème L'agenda urbain : les relations raciales et le multiculturalisme dans les villes canadiennes. Cette série vise à célébrer la réussite individuelle et

collective des villes canadiennes en tant que centres de diversité et modèles d'inclusion, tout en explorant les questions non résolues et en identifiant les défis émergents.

Dans chaque ville, des leaders d'opinion exposent leur point de vue en mettant l'accent sur les défis et les promesses du multiculturalisme. Après l'exposé, des membres du public sont invités à soumettre leurs idées et leurs questions. Les tables rondes incluent également une période de questions et réponses ouvertes à tous les participants.

La FCRR documentera les tables rondes en publiant des résumés écrits de celles-ci et des vidéos qui explorent les valeurs canadiennes sous les angles

Toronto
Montréal
Winnipeg
Calgary
Vancouver
Halifax

culturel, confessionnel et identitaire. Un rapport final et un documentaire seront présentés dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Ces tables rondes, qui sont ouvertes au public, sont d'intérêt pour les personnes œuvrant dans le domaine de la diversité et de l'inclusion, celles activement engagées dans des discussions sur le multiculturalisme, ou inscrites à un programme de planification urbaine et d'urbanisme.



PRÉSENCE À DIVERS ÉVÉNEMENTS

Les porte-parole de la FCRR travaillent activement aux questions liées aux relations raciales. Par la présence de la FCRR à des événements et activités organisés dans les diverses régions du pays, la FCRR met au premier plan des questions actuelles qui ont des répercussions sur les principes démocratiques et les politiques de multiculturalisme en vigueur au Canada.

Au cours de l'exercice 2014-2015, la directrice générale, Anita Bromberg a pris la parole à l'occasion de huit congrès organisés en divers endroits du pays. Elle est intervenue à titre de conférencière d'honneur à la rencontre du Multiculturalism Champions Network qui s'est tenue à Ottawa en novembre 2014, et à titre de conférencière au 17^e congrès national de Metropolis, organisé sur le thème « Élargir la discussion : les politiques et les pratiques dans le secteur de l'immigration, de l'établissement et de la diversité », qui a eu lieu en mars 2015 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Par ailleurs, la directrice générale et les administrateurs de la FCRR ont assisté durant l'année à 17 événements, notamment, au second colloque sur les droits de la personne et la tolérance, organisé à Toronto en novembre 2014; à la remise, en janvier 2015 à Toronto, du Prix Lincoln M. Alexander, qui reconnaît les personnes s'étant distinguées par leur leadership dans l'élimination de la discrimination raciale, et a eu lieu à l'occasion de la première Journée nationale Lincoln Alexander. Ils ont également assisté à la réception de lancement du Mois de l'histoire des Noirs, qui s'est tenue à Toronto en février 2015.



RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les effets du travail de la FCRR se sont accrus grâce aux communications qu'elle a entretenues avec les parties intéressées et à la couverture médiatique de ses prises de position et des événements qu'elle organise.

- Le 2 mai 2014 | Résultats du sondage sur la religion, le racisme et les relations intergroupes
- Le 12 mai 2014 | La Fondation canadienne des relations raciales dénonce la diffusion d'un dépliant trompeur sur l'immigration
- Le 27 mai 2014 | Entrée en fonction d'Anita Bromberg, directrice générale de la FCRR
- Le 27 mai 2014 | Les jeunes Canadiens affichent des opinions négatives au sujet des groupes religieux
- Le 2 juin 2014 | Rendons hommage aux Autochtones du Canada
- Le 1er juillet 2014 | Célébrons la fête du Canada
- Le 8 août 2014 | La Fondation canadienne des relations raciales dénonce la diffusion de dépliants anti-immigrants, manifestation raciste
- Le 9 septembre 2014 | Le Prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales
- Le 23 octobre 2014 | La Fondation canadienne des relations raciales réagit devant les attaques armées d'Ottawa
- Le 23 octobre 2014 | Participez aux conversations du Colloque de la FCRR, en novembre à Ottawa
- Le 28 octobre 2014 | La FCRR félicite les résidents de la région de Cold Lake, en Alberta
- Le 4 novembre 2014 | La FCRR annonce le nom des lauréats de son Prix d'excellence 2014
- Le 4 novembre 2014 | La FCRR lance un appel à l'action face au double danger auquel les musulmans sont confrontés
- Le 13 novembre 2014 | La FCRR condamne la vague de vandalisme ayant ciblé quatre mosquées du Québec
- Le 26 novembre 2014 | Sortie du Rapport sur les valeurs canadiennes
- Le 10 décembre 2014 | La FCRR met les Canadiens au défi de faire des droits de la personne une réalité quotidienne, 365 jours par année
- Le 19 janvier 2015 | Honorons le legs que nous a laissé Lincoln Alexander et poursuivons son travail
- Le 27 janvier 2015 | La FCRR affirme que les leçons de l'Holocauste ne sont toujours pas retenues
- Le 20 mars 2015 | Initiatives de la FCRR fondées sur le thème adopté en 2015 pour la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale



Colloque de la FCRR

Prix d'excellence de la FCRR

Le Colloque Le Canada actuel : comment faire ressortir des valeurs civiques communes qui a lieu à Ottawa en novembre 2014 a été l'occasion d'examiner l'extrémisme et les conflits importés ainsi que les valeurs et l'identité canadiennes, et le sentiment d'appartenance.

Ce prix reconnaît les organismes des secteurs public, privé et bénévole dont le travail représente les meilleures pratiques en cours en matière de sensibilisation aux valeurs et à l'identité canadienne.

- COMMANDITAIRES
- Fondation Inspirit
- RBC Gestion de patrimoine
- MÉDIA
- Diversity Magazine
- REMERCIEMENTS PARTICULIERS
- Historica Canada
- Metropolis Professional Development
- PACE Consulting Benefits & Pensions Ltd.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,
- Commission canadienne pour l'UNESCO
- Vahan et Susie Koloian



Assemblée générale annuelle de la FCRR

L'Assemblée générale de la FCRR a été suivie de la projection du film *The Faith Project*, composé de plusieurs courts-métrages interactifs sur la spiritualité de Canadiens.

REMERCIEMENTS PARTICULIERS
Office national du film du Canada
Musée canadien de l'histoire



Lancement du projet Le Canada, notre pays

À l'occasion du lancement sur la colline du Parlement du projet **Le Canada, notre pays**, a eu lieu la sortie du Rapport sur les valeurs canadiennes.

Ce lancement s'est conclu par une cérémonie d'affirmation de la citoyenneté présidée par Renata Brum Brozzi, juge principale de la citoyenneté.



Table ronde : Toronto

L'Agenda urbain : comment des gens d'horizons culturels, sociaux, religieux et ethniques multiples vivent-ils en harmonie?

REMERCIEMENTS PARTICULIERS
Ville de Toronto



Ateliers pancanadiens

Dix ateliers d'une journée complète ont fourni l'occasion d'avoir des conversations productives sur des questions liées à la croyance et d'examiner la documentation pouvant servir de soutien aux initiatives actuelles de formation à la diversité



3

INFORMATION ET ÉDUCATION

OBJECTIFS

- Explorer et évaluer de nouvelles ressources pour la collection numérique de la FCRR, mettre à jour les fiches et entretenir sa base de données.
- Continuer à améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité du site Web et de la bibliothèque numérique.
- Fournir des occasions de diffusion de l'information et du matériel pédagogique portant sur les relations raciales, l'identité canadienne et la responsabilité civique.
- Prendre part à des programmes d'éducation de tout le pays qui ciblent divers secteurs de la société.
- Établir un programme de sensibilisation aux activités de recherche afin de mieux les faire connaître aux universitaires, aux chercheurs et aux personnes qui œuvrent dans les relations raciales.
- Faciliter un réseau connecté de personnes qui travaillent en relations raciales à travers des événements en personne et en ligne.



123
nouvelles
ressources
cataloguées

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Depuis son établissement en 1997, la FCRR a catalogué près de 3,000 documents liés aux relations raciales, à la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance au Canada et au caractère mutuel des droits et responsabilités citoyens.

Ce catalogue inclut périodiques, rapports, livres, revues scientifiques, brochures d'organismes, guides d'études et ressources audiovisuelles diverses. Toute personne ayant accès à l'Internet peut le consulter et y faire des recherches. Quand cela est possible, le document est téléchargé sur notre serveur afin d'offrir aux usagers un lien permanent qui leur permet d'avoir accès au document en question. Lorsque les documents ne sont pas disponibles en format électronique, nous offrons les renseignements bibliographiques nécessaires pour en obtenir un exemplaire en format imprimé d'une bibliothèque locale, en librairie ou encore directement de la maison d'édition.

Les activités et pratiques du centre d'information de la FCRR font l'objet d'une révision au moins une fois par an et, au besoin, d'une mise à jour, que ce soit relativement à la politique d'acquisition, à la recherche bibliographique ou au système de classement. Les recommandations qui en découlent quant à la terminologie utilisée, au système de classement, à la plateforme de recherche et à certaines autres caractéristiques sont mises en œuvre à intervalles réguliers.

En mars 2015, le catalogue de ressources documentaires de la FCRR comptait 3,164 entrées. Un total de 123 nouvelles fiches ont été produites dans le courant de l'année, dont 73 fiches de pratiques exemplaires.

Le catalogue est accessible à partir du site Web de la FCRR : www.crrf-fcrr.ca.

REVUE DIRECTIONS

La FCRR s'est attelée cette année à la reprise de la publication de *Directions*, sa revue scientifique interdisciplinaire bi-annuelle.

Publication respectée et bien établie, *Directions* offre aux chercheurs aguerris et en émergence, aux organismes communautaires et aux professionnels de relations raciales un espace pour publier leurs études. Elle constitue également un important forum de dialogue et de débat sur les enjeux liés aux relations raciales, de diffusion des meilleures pratiques dans ce domaine et de recommandations concrètes pour stimuler le changement et élaborer des politiques. La revue est consacrée à la présentation d'études, de commentaires et de perspectives sur l'élimination du racisme et de la discrimination qui prennent ancrage dans la communauté et sont orientés vers l'action.

Directions est une composante importante de notre mandat de renforcer les valeurs canadiennes et d'édifier une société canadienne unie. Cette revue interdisciplinaire rassemble des articles de personnes représentant divers points de vue sur les enjeux contemporains des relations interraciales, de la diversité et de l'appartenance au Canada.

On y met l'accent sur les questions liées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et sur les communautés des Premières Nations, les communautés métisses et inuites.



Directions offre par ailleurs un important volet « médias sociaux », avec son tableau de référence Pinterest où sont affichés des ressources documentaires pertinentes et des webinaires interactifs.

Comme dans les éditions passées, les prochains numéros de la revue *Directions* seront thématiques. La première édition, qui sera disponible à la fin de 2015 en format imprimé et électronique, portera sur « Le pouvoir des mots ». On y traitera de l'importance d'examiner la terminologie des sciences sociales existante et de la faire évoluer pour mieux décrire les changements démographiques et les tendances actuelles en matière d'établissement. Le concept de « Canadien à trait d'union », l'emploi de termes tels que « minorités visibles » et « nouveaux arrivants », et l'idée même de « relations raciales », tout cela requiert une réévaluation constante, une remise en cause et

un réexamen dans le contexte de l'évolution de la société.

Au printemps 2015, la FCRR a lancé une campagne à l'échelle du pays pour attirer l'attention sur la reprise de la publication et susciter de l'intérêt pour la revue parmi les universitaires et les praticiens œuvrant dans le domaine des relations raciales.

L'équipe dévouée des 13 universitaires et praticiens composant le Comité consultatif de rédaction de *Directions* :

Iain Benson
Robert A. Daum
Betsy Chaly
Eric Forgues
Andrew Griffith
Gugan Kaur
Will Kymlicka
David Matas
Deirdre Meintel
Myer Siemiatycki
Phil Triadaphilopoulos
Cynthia Wesley-Esquimaux
Madeline Ziniak

GLOSSAIRE

La Fondation canadienne des relations raciales tient à jour un glossaire de termes correspondant chacun à un concept clé du domaine des relations raciales, de la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance et du caractère mutuel des droits et responsabilités citoyennes. Ce glossaire, qui existe en français et en anglais, est accessible à partir du site Web de la Fondation et l'on peut y effectuer des recherches à partir des termes pertinents, classés par ordre alphabétique.

La terminologie des sciences sociales étant en évolution constante, tout comme le sont les valeurs de la société, les caractéristiques démographiques de celle-ci et les tendances en matière d'immigration et d'établissement, la FCRR reconnaît la nécessité de procéder à une réévaluation constante de son glossaire. Durant l'exercice financier 2014-2015, elle a révisé plusieurs des termes qu'il contient, à la lumière de récentes décisions judiciaires. C'est ainsi qu'elle a modifié huit des termes existants et a versé au glossaire neuf nouveaux termes incluant les peuples autochtones, les premières nations, la loi sur les Indiens, inuit, métis et des concepts incluant les droits des peuples autochtones et le droit de propriété.



PRATIQUES EXEMPLAIRES

Le Guide des pratiques exemplaires représente le travail exemplaire accompli par des organismes des secteurs public, privé ou bénévole, par des particuliers et par des groupes dans leurs efforts pour faire valoir pleinement les valeurs canadiennes que sont le respect de l'égalité, de la diversité, de l'inclusion et du civisme.

Ces pratiques, dont la publication a été lancée en tant que guide en format imprimé et électronique en 1999, sont désormais également publiées individuellement. En 2014-2015, la FCRR a en effet pris l'initiative de les cataloguer séparément dans sa base de ressources documentaires, afin qu'elles y figurent aux côtés d'autres documents portant sur le même sujet.

En incluant les programmes élaborés et mis en œuvre par des praticiens de tous les domaines, nous cherchons à souligner des moyens concrets et attrayants de promouvoir les droits de la personne et la cohésion sociale au Canada.

Les lauréats du Prix d'excellence sont sélectionnés à partir des pratiques et programmes soumis à l'examen de la FCRR, en tant qu'exemples de pratiques qu'elle sollicite du public en vue de les verser dans sa banque documentaire en ligne.



AMENER LES JEUNES À SE MOBILISER

La FCRR accorde une grande importance à la participation des jeunes aux changements sociaux. Par son engagement constant à amener les jeunes de différents horizons à prendre part à ses activités et à ses projets, elle s'assure d'aborder les questions actuelles et émergentes de relations raciales en y incluant de nouvelles perspectives.



À gauche : Mandy Nyarko, ancienne stagiaire, à présent assistante de projet.

En haut : Omer Ismael, Danny Richmond, Ilona Dougherty, et Jessica Bolduc, membres d'un panel de jeunes.

En bas : Gugan Kaur recevant une mention honorable au nom des Abbotsford Community Services (avec Albert Lo, Président, Madeline Ziniak et Aslam Daud membre du CA de la FCRR). Gugan est maintenant membre du comité consultatif de rédaction de la revue Directions.



La FCRR offre à des étudiants et des jeunes la possibilité de travailler sur des projets particuliers en vue de développer leurs compétences en recherche, analyse et rédaction, de renforcer leurs connaissances des relations raciales et d'encourager leur participation à l'élimination du racisme. Elle a accueilli une stagiaire de l'Université York et a lancé une bourse de perfectionnement en recherche pour des étudiants diplômés.

La FCRR s'applique à inclure les jeunes à tous ses programmes et s'associe à des organismes jeunesse pour coordonner leur participation aux événements qu'elle met sur pied.



Jonathan Emile, d'Overture with the Arts, interprète « Redemption Song » à la soirée de remise du Prix d'excellence

LA DÉLÉGATION JEUNESSE DU SYMPOSIUM

La FCRR a accueilli à son Colloque 2014 organisé sur le thème « Le Canada actuel : comment faire ressortir des valeurs civiques communes » une délégation de jeunes constituée en partenariat avec la Fondation Inspirit. Cette association canadienne regroupant des donateurs de tout le pays soutient les jeunes dans leurs efforts pour promouvoir l'ouverture et le pluralisme au sein de la société canadienne. Avec l'aide d'Andrea Nemptin, présidente-directrice générale d'Inspirit, et de Danny Richmond, son directeur de programmes, la FCRR a ainsi constitué un groupe de jeunes Canadiens d'horizons divers dotés d'un grand sens civique en vue de former la délégation jeunesse de la Fondation Inspirit.

Ce groupe faisait partie des quelque 200 délégués qui ont pris part aux conversations sur les relations raciales et le multiculturalisme en vue de faire avancer ces questions dans le contexte du 150^e anniversaire du Canada et de contribuer ainsi à l'avenir du pays. Il a pleinement participé au Colloque, dont le but était de discuter des valeurs et de l'identité canadienne ainsi que du sentiment d'appartenance et des droits et des responsabilités de civisme, et de faire progresser la compréhension collective que nous en avons.

La délégation jeunesse a eu l'occasion d'y écouter des leaders d'opinion, de prendre part aux tables rondes avec les autres délégués et de faire connaître sa perspective en ce qui concerne les choix, les forces et les idées qui façonneront l'avenir du Canada. Elle s'est également servi des médias sociaux tels que Twitter pour communiquer au sein du groupe, ainsi qu'avec les autres délégués et intervenants, et exprimer son point de vue sur des questions abordées durant l'événement. En encourageant la participation de ce groupe de jeunes Canadiens, la FCRR et Inspirit ont atteint leur objectif d'inclure la voix de jeunes d'horizons divers aux discussions pancanadiennes et de créer pour ces jeunes des occasions d'apprendre, de se mettre en relation et d'agir.



BOURSE DE PERFECTIONNEMENT EN PUBLICATION ET RECHERCHE

En janvier 2015, la FCRR a attribué une bourse de perfectionnement en publication et recherche à une jeune diplômée d'une maîtrise qui permettra à celle-ci d'apporter sa contribution à son équipe. La boursière a pour responsabilité de coordonner la production de deux numéros de la publication *Directions*, revue spécialisée de la FCRR. L'objet de la bourse est de renforcer les compétences en recherche, rédaction et organisation de sa titulaire à partir de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan de travail pour la publication de la revue, de la participation aux réunions et événements organisés par la FCRR et de l'apport d'un soutien à ses projets.

Allie Shier, maîtrise ès sciences spécialisée en droit de la personne, London School of Economics and Political Science

Allie Shier est rentrée à Toronto après avoir terminé une maîtrise ès sciences spécialisée en droit de la personne à la London School of Economics and Political Science, à Londres, en Angleterre. Allie a publié des articles sur la façon dont les sociétés traitent les minorités ethniques et religieuses. Se passionnant pour les droits de la personne et la promotion de la cohésion sociale entre les divers groupes composant les sociétés multiculturelles, elle était membre de la délégation *Inspire* de jeunes ayant participé au colloque organisé par la FCRR à Ottawa en novembre 2014. Elle continue à œuvrer dans ces domaines par son travail auprès de la FCRR à titre de boursière affectée aux publications et à la recherche, en vue de la production du prochain numéro de sa revue spécialisée *Directions*.



CONCOURS VIDÉO PANCANADIEN POUR LES JEUNES

L'accueil qui a été réservé au prix couronnant le concours vidéo 2012 de la FCRR a confirmé que l'intérêt manifesté par les jeunes à l'égard d'un forum pancanadien sur la croyance, les valeurs canadiennes et l'identité

Au cours de l'exercice 2014-2015, la FCRR a entamé les préparatifs pour le concours vidéo jeunesse **Le Canada, notre pays**, qui aura lieu en 2016. Pour ce concours, les jeunes sont invités à produire une vidéo de 30 secondes dans laquelle ils exprimeront comment ils perçoivent les valeurs et l'identité canadiennes. Des prix seront attribués dans quatre catégories : autochtone, francophone, anglophone et jeune nouvel arrivant.

Les vidéos sélectionnées s'inscriront dans le cadre d'une campagne de messages d'intérêt public et seront diffusées dans les médias sociaux et autres. Elles seront également versées dans la collection croissante des ressources visuelles de la FCRR qui représentent les perspectives, la créativité et les efforts collaboratifs des jeunes.

STAGES DE FORMATION

Les stages d'étudiants sont offerts en partenariat avec des établissements d'enseignement.

Mandy Nyarko, baccalauréat en travail social de l'Université York

Mandy Nyarko a effectué un stage de 700 heures à la FCRR en vue de l'obtention de son diplôme de baccalauréat en travail social de l'Université York. À la fin de son stage, elle a continué de travailler à la FCRR, cette fois, en qualité d'assistante de projet. À ce titre, elle s'occupe notamment du maintien et de la mise à jour de la collection de ressources en ligne de la FCRR. Elle apporte également son soutien à l'élaboration, à la coordination et à la tenue des activités organisées par la FCRR dans la mise en œuvre de ses projets. Mandy se passionne pour la recherche, la justice sociale, les théories féministes appuyant la lutte contre le racisme.



ÉDUCATION ET FORMATION

La FCRR offre des programmes éducatifs et de formation transformationnels axés sur l'éradication de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Les programmes d'éducation et de formation de la FCRR sont centrés sur le renforcement des capacités des organisations canadiennes à créer un milieu de travail juste, équitable et inclusif. Ils ciblent les divers segments de la société et donnent aux apprenants l'inspiration nécessaire pour valoriser la diversité, communiquer en dépit des différences et transformer l'injustice afin que tous puissent réussir et atteindre leur plein potentiel.

RÉSEAU NATIONAL D'ÉTUDIANT(E)S PRO BONO

Depuis 2012, la FCRR a établi, par l'entremise du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono, un partenariat avec la faculté de droit Osgoode Hall afin de donner à des étudiants la possibilité de travailler sur des questions de relations raciales, et d'effectuer des recherches sur des points d'intérêt pour la Fondation. En 2014, le partenariat a été renouvelé pour appuyer un projet centré sur les politiques municipales de multiculturalisme

Anita Bromberg, directrice générale de la FCRR, a agi à titre de superviseure juridique pour l'équipe des quatre étudiants participants, dont le travail de recherche consistait à examiner les cadres, juridique et politique, liés à la gestion de la diversité dans les villes canadiennes. Leur étude a abouti à l'élaboration d'un document d'information mettant l'accent sur les aspects juridiques de la recherche et à quatre études de cas, centrées sur Calgary, Montréal, Toronto et Vancouver.

Le document traite des tendances actuelles en matière d'immigration ainsi que des changements démographiques. On y évalue également le guide sur la politique de diversité mis à la disposition des administrateurs municipaux. On y analyse par ailleurs les principaux programmes provinciaux et municipaux en la matière et leurs répercussions sur la protection et la promotion de l'égalité des chances pour les différents groupes culturels et confessionnels locaux. Le document, dans lequel on souligne les points faibles et les atouts des approches adoptées par chaque municipalité, se conclut sur une liste de recommandations générales tirées des études de cas en vue de l'élaboration des politiques en matière de diversité.

L'équipe d'étudiants participant au projet était composée de : Robin Ellis, Aaron Friesen-Kobayashi, Asaad Hussain et Adam Mortimer.



Musée des beaux-arts, Montreal, Quebec

ATELIERS PANCANADIENS À L'INTENTION DES CHAMPIONS DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Dans le cadre de son projet triennal « **Le Canada actuel** », la FCRR a réalisé 24 ateliers d'une journée complète à travers le Canada pour des cadres supérieurs, des professionnels des ressources humaines, et des formateurs et animateurs qui travaillent principalement en milieu multiculturel. Les ateliers étaient gratuits pour les participants qualifiés. De janvier à mars 2015, 10 ateliers ont été offerts dans l'ensemble du pays.

Cette série d'ateliers pancanadiens donne l'occasion aux participants de converser ouvertement et de manière productive au sujet des croyances et de questions connexes, et de discuter de nouvelles situations suscitées par le développement d'un Canada multiconfessionnel. Elle comprend un module et des outils de perfectionnement professionnel pouvant être inclus à des projets de formation sur la diversité déjà existants.

Chaque atelier était destiné à des cadres supérieurs menant des initiatives sur la diversité et l'inclusion. Conçu pour qu'ils se forment des connaissances quant aux situations liées à la croyance qui surviennent en milieu de travail ou dans la collectivité, il visait à accroître leur capacité de gérer des situations émanant de pratiques religieuses et de valeurs culturelles

conflictuelles. Chaque atelier fournissait aussi l'occasion de parler de la croyance dans le contexte canadien avec des chefs religieux et spirituels de la région et de discuter de nouvelles situations qui voient le jour en lien avec le développement du multiconfessionnalisme au Canada.

Ce projet d'ateliers pancanadiens avait pour but d'apporter des solutions aux problèmes des valeurs conflictuelles en milieu scolaire, en milieu de travail et dans la sphère publique. Il a bénéficié d'un appui constant de la part de champions de la diversité de tout le Canada ainsi que de la création d'outils et de ressources en ligne qui seront tenues à jour par la FCRR et diffusées sur son site Web en 2015.

Ateliers organisés en 2014-2015

Alberta : Calgary
Colombie-Britannique : Richmond et Vancouver
Manitoba : Winnipeg
Nouvelle-Écosse : Halifax et Truro
Ontario : Mississauga, Ottawa, Toronto
Saskatchewan : Regina



4

AGENT DE CHANGEMENT

Favoriser l'engagement envers les valeurs canadiennes en traitant ouvertement des attitudes contradictoires, en partenariat avec les institutions, les organisations et les particuliers qui adhèrent à ces valeurs fondamentales

– Plan stratégique 2014-2017





Sont considérés comme champions communautaires des Canadiens qui se sont montrés exemplaires par leur contribution exceptionnelle à leur communauté et, du même coup, à l'ensemble de la société canadienne. La FCRR est fière de célébrer les réalisations de ces Canadiens remarquables en leur décernant son Prix spécial de champion communautaire et de faire connaître leur vie inspirante.

Les lauréats du Prix décerné en 2014 sont (de gauche à droite) : le rabbin Reuven P. Bulka, June Girvan et Nitya Varma.

PRENDRE LE POULS DE LA NATION

L'un des principaux défis que la FCRR doit relever consiste à prendre le pouls de sa population quant à l'état des relations raciales au pays. Pour ce faire, elle organise régulièrement des sondages pour se tenir au courant de la situation courante et mettre en lumière ses activités.

La FCRR mène chaque année un sondage sur des questions liées aux relations raciales, aux droits de la personne et à l'identité canadienne. Cette année, le sondage a donné lieu à la production d'un *Rapport sur les valeurs canadiennes* qui a fourni des renseignements opportuns sur des questions sociétales, y compris le multiculturalisme et les mesures d'accommodement religieux. Elle étend actuellement ce volet de ses activités en nouant de nouveaux partenariats de recherche, notamment Angus Reid Institute et l'Environnics Institute.

Avec ses partenaires, elle s'applique à faire avancer les connaissances sur les concepts d'identité canadienne commune, poursuivant le dialogue entrepris à l'échelle du pays et appuyant le civisme fondé sur l'égalité, le respect mutuel et la civilité.

COLLOQUE PANCANADIEN

Le Colloque du Prix d'excellence de la FCRR, événement biennal de l'organisation, est consacré à l'avancement des connaissances sur les valeurs et l'identité canadiennes, le sentiment d'appartenance au Canada et le caractère mutuel des droits et responsabilités citoyens. Organisé au Musée canadien de la nature à Ottawa (Ontario) le 17 et 18 novembre 2014 sur le thème *Le Canada actuel : comment faire ressortir des valeurs civiques communes*, le Colloque de 2014 a rassemblé un grand nombre de leaders d'opinion et de délégués de tout le pays.

Ceux-ci ont assisté et participé pendant deux jours et demi à des séances plénières interactives, des panels de discussion, des exposés et des séances de groupes parallèles et enfin, à un Café découverte, qui a constitué un des temps forts de l'événement. Les délégués ont pris part à d'importantes discussions approfondies sur : la façon dont les Canadiens composent avec les conflits étrangers; les défis auxquels les jeunes sont actuellement confrontés; les répercussions du multiculturalisme sur les Autochtones; la compréhension des valeurs canadiennes dans le contexte de la croyance, de l'identité du sentiment d'appartenance; le rôle et les responsabilités des médias et d'autres sujets liés à ce que cela signifie d'être Canadien. Le fructueux dialogue suscité par la séance « Le pouvoir des mots » est à l'origine du thème adopté pour le prochain numéro de la revue scientifique *Directions*.

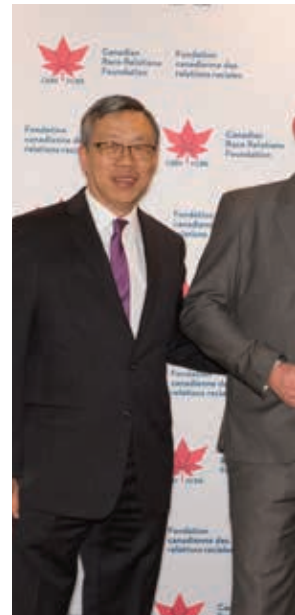
Parmi les conférenciers qui étaient présents au Colloque, mentionnons l'honorable Jason Kenney, alors ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre du Multiculturalisme; l'honorable Chris Alexander, ministre de la Citoyenneté, et de l'Immigration; Michael Bach, Centre canadien pour la diversité et l'inclusion; Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles; Roberta L. Jamieson, présidente-directrice générale d'Inspire; David Langtry, président intérimaire de la Commission canadienne des droits de la personne.

Les panels de discussion et les allocutions ont fait l'objet d'un enregistrement vidéo qu'il est possible de regarder en ligne sur le site Web de la FCRR, de même qu'il est possible d'y trouver les faits saillants de l'événement et les photos prises à l'occasion.



Au cours de ce Colloque a eu lieu la remise du Prix d'excellence 2014.

PRIX D'EXCELLENCE 2014



LAURÉATS

Au premier rang :

Catégorie « autochtone »

Nous sommes tous concernés par les traités, Bureau du commissaire aux traités, Saskatoon (Saskatchewan)

Catégorie « communautaire »

OCASI Accessibility Initiative, Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI), Toronto (Ontario)

Catégorie « entreprise »

B.O.L.D. (Broadening Opportunity Through Leadership Diversity), Diversity Advantage International, Toronto (Ontario)

Au second rang :

Catégorie « éducation »

Indigenous Blacks & Mi'kmaq Initiative, Schulich School of Law, Dalhousie University, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Catégorie « secteur public »

Welcoming and Inclusive Communities, l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Human Rights Commission, Edmonton (Alberta)

Catégorie « jeunesse »

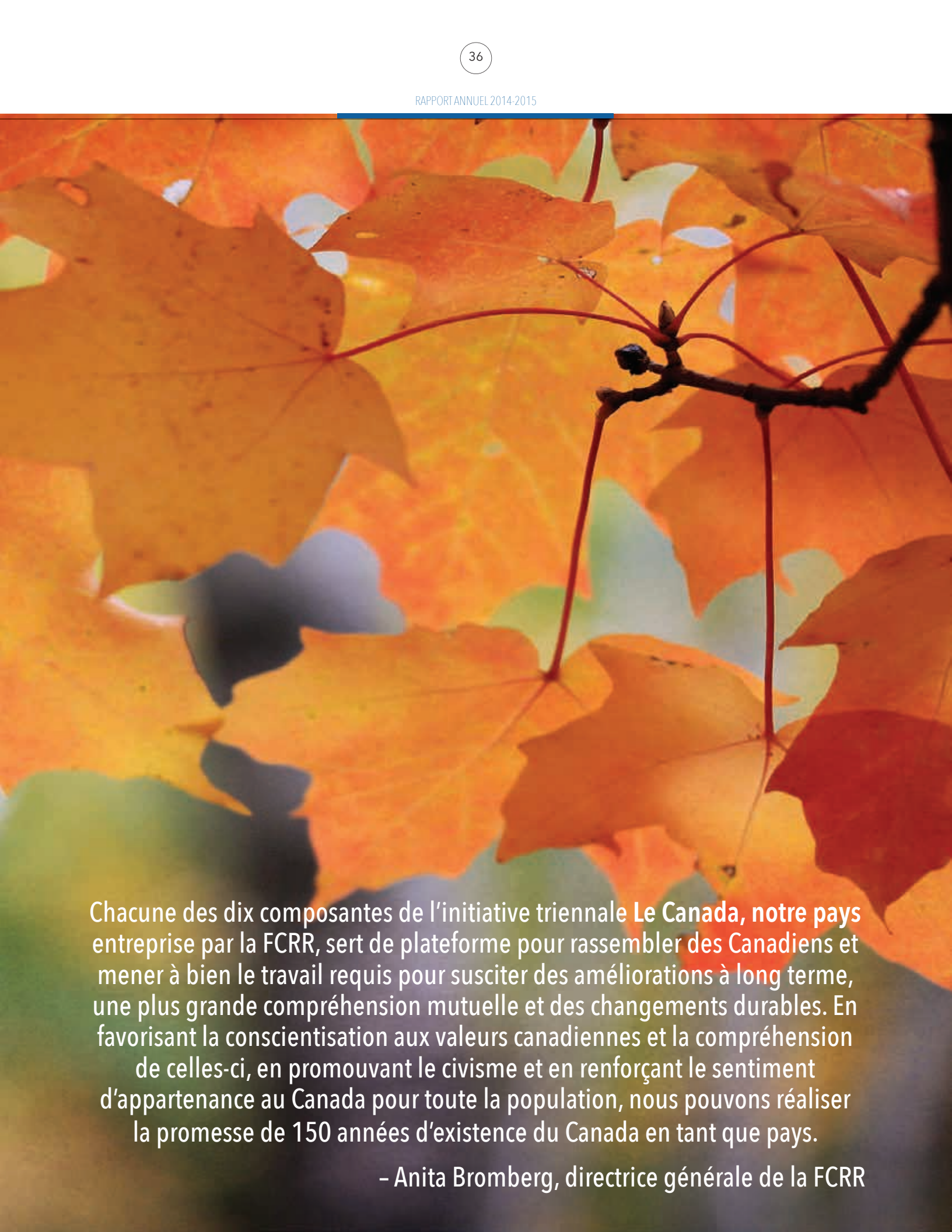
Compassionate Leaders Project, la Cowichan Intercultural Society, Duncan, (Colombie-Britannique)



En haut, à droite : l'Honorable Jason Kenney, conférencier d'honneur

En bas, à droite : Toni Silberman et Rubin Friedman, maîtres de cérémonie





Chacune des dix composantes de l'initiative triennale **Le Canada, notre pays** entreprise par la FCRR, sert de plateforme pour rassembler des Canadiens et mener à bien le travail requis pour susciter des améliorations à long terme, une plus grande compréhension mutuelle et des changements durables. En favorisant la conscientisation aux valeurs canadiennes et la compréhension de celles-ci, en promouvant le civisme et en renforçant le sentiment d'appartenance au Canada pour toute la population, nous pouvons réaliser la promesse de 150 années d'existence du Canada en tant que pays.

– Anita Bromberg, directrice générale de la FCRR



LE CANADA, NOTRE PAYS

L'ÉTUDE DES VALEURS CANADIENNES SOUS L'ANGLE DE LA CULTURE, DES CROYANCES ET DE L'IDENTITÉ

Lancé en juillet 2014, le projet triennal **Le Canada, notre pays** est conçu pour renforcer la conscientisation des Canadiens aux valeurs et traditions canadiennes, ainsi que leur compréhension et leur respect de celles-ci.

Les dix volets pancanadiens du projet visent à amener le public à prendre part à des discussions et des activités centrées sur le principe selon lequel la diversité est un atout canadien et promouvant les valeurs canadiennes de base et l'engagement citoyen comme la contribution de chacun à l'édification d'une société plus solidaire.

Le projet est le résultat du processus de recherche et de consultation continu qui s'inscrit dans les activités de la FCRR, et une continuation du travail réalisé avec des particuliers et des organismes des secteurs public, privé et bénévole.

Le projet **Le Canada, notre pays** doit permettre de mobiliser et de rehausser les ressources en ligne de la FCRR, améliorées en 2014 grâce à la possibilité d'effectuer des recherches bibliographiques en ligne. Le projet s'appuie également sur les réalisations du Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance, en particulier l'établissement de solides réseaux confessionnels et communautaires.

Il culminera en 2017 avec les célébrations du 150^e anniversaire du Canada, qui marque une occasion historique d'honorer ces valeurs et traditions.

Un pays où vivent de nombreux peuples offre de multiples perspectives. Pourtant, lorsque nous prenons le temps de converser, nous constatons que nous avons beaucoup en commun. Les 10 volets du projet fournissent des moyens divers d'aller au cœur des valeurs que nous partageons, tout en reflétant la diversité canadienne, avec sa composante autochtone, francophone et immigrante.

Chaque volet s'inscrit dans l'un des quatre thèmes suivants : les valeurs canadiennes, l'engagement citoyen; la participation des jeunes, l'édification du pays et son 150^e anniversaire.

VOLETS DU PROJET LE CANADA, NOTRE PAYS

Recherche : Rapport sur les valeurs canadiennes

Des réseaux communautaires pour garder le contact en ligne

Réseaux communautaires : Symposiums : vivre ensemble

Champions de la diversité : Ateliers pancanadiens

Engagement des jeunes : Concours vidéo jeunesse

Aide aux enseignants En salle de classe

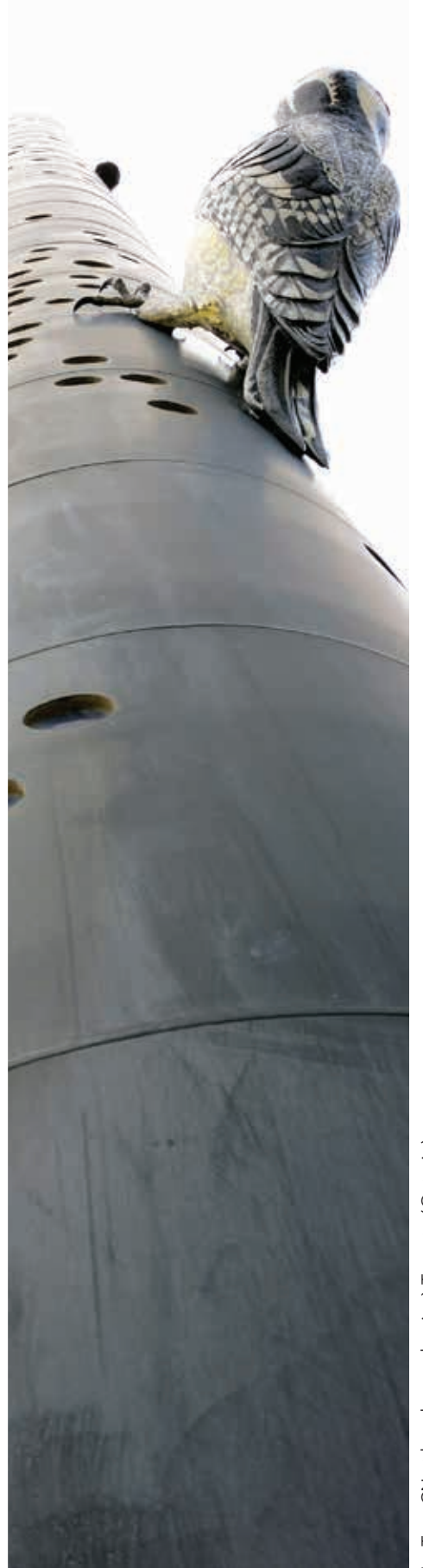
Jeunes : Café Canada

Célébration : 150 histoires, publiées en ligne

Civisme : Expériences vécues, chaîne de vidéo diffusion

Leçons retenues : honorer des perspectives divergentes, monographie et autres documents





La Tour CN et la colonne du pic, à Toronto (Ontario)



ÉTATS FINANCIERS

La FCRR se conforme en tout temps aux normes de l'Agence canadienne du Revenu relatives aux organismes de bienfaisance.

Rapport de gestion financière de 2014-2015

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2015	31 mars 2014	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	188 498	125 152	63 346	51
Placements et actif dans le fonds de dotation	28 415 684	26 072 301	2 343 383	9
Charges payées d'avance et créances	487 202	2 187 560	(1 700 358)	(78)
Immobilisations	33 135	46 968	(13 833)	(29)
Total de l'actif	29 124 519	28 431 981	692 538	2,4
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	702 511	1 962 589	(1 260 078)	(64)
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	29 776	19 828	9 948	50
Apports reportés et produits reportés	38 215	39 415	(1 200)	(3)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	–	2 419	(2 419)	(100)
Actif net	28 354 017	26 407 730	1 946 287	7,4
Total du passif et de l'actif net	29 124 519	28 431 981	692 538	2,4

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque et des soldes de trésorerie non affectés détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 31 mars 2015, le total de la trésorerie détenue dans les comptes bancaires d'exploitation était de 98 391 \$ et les soldes de trésorerie non affectés entre les mains des gestionnaires de placements totalisaient 90 107 \$.

La valeur des **placements et de l'actif dans le fonds de dotation** s'est accrue de 9,0 % (2014 – 5,1 %) en regard de celle au 31 mars 2014. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la valeur de marché des placements de la Fondation et l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 9,91 % ou 2 545 265 \$ (2014 – 8,1 % ou 1 915 426 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 5,94 % ou 1 525 016 \$ (2014 – 5,1 % ou 1 214 377 \$).

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Les **charges payées d'avance et créances** se composent surtout de charges payées d'avance, de créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation, de créances clients, des remises de la taxe sur les biens et services (TPS) fédérale et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. Les charges payées d'avance et les créances de 2014-2015 ont diminué de 1 700 358 \$ par rapport à 2013-2014. Cette baisse s'explique notamment par la diminution de 1 857 041 \$ des créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour le produit de la vente de placements, contrebalancée par l'augmentation de 135 449 \$ de la créance sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada et la hausse de 17 603 \$ des remises de TPS et de TVH à recevoir.

Les **immobilisations** sont constituées de la valeur nette comptable du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique, des logiciels et des améliorations locatives. La diminution nette de 13 833 \$ en 2014-2015 représente l'amortissement annuel de 18 043 \$ de l'ensemble des immobilisations, contrebalancé par l'ajout de 4 210 \$ de matériel informatique.

Au cours de l'exercice considéré, les valeurs comptables des immobilisations ont été soumises à un test de dépréciation; c'est ainsi que les coûts de 8 168 \$ du mobilier et matériel de bureau, de 143 673 \$ du matériel informatique, de 28 589 \$ des logiciels et de 5 539 \$ du développement de la base de données ont été radiés par imputations aux amortissements cumulés.

Passif

Les **créanciers et charges à payer** représentent les sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation, aux fournisseurs et les charges à payer comptabilisées en fin d'exercice. Le poste a connu une baisse de 1 260 078 \$ au 31 mars 2015, qui est surtout attribuable à une diminution de 1 287 051 \$ des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour l'achat de placements et de la baisse de 33 489 \$ des charges à payer, contrebalancées par une hausse de 60 462 \$ des dettes fournisseurs.

Les **salaires à payer et avantages sociaux futurs** représentent les salaires et avantages sociaux, les vacances et les indemnités de cessation d'emploi accumulés qui sont dus aux employés. Le poste se compose d'un passif à court terme de 29 776 \$. Les salaires à payer ont augmenté de 9 948 \$ en 2014-2015 en comparaison de 2013-2014. Cette hausse découle principalement de l'augmentation de 4 016 \$ de la rémunération des employés à payer, de la hausse de 2 123 \$ des indemnités de cessation d'emploi et de l'accroissement de 3 802 \$ de la paie de vacances.

Les **apports reportés et produits reportés** sont constitués d'une indemnité reportée de 3 600 \$ pour des améliorations locatives et du fonds de 34 615 \$ du Centre d'éducation et de formation. Les recettes de la collecte de fonds dans le cadre du dîner pour le Prix d'excellence et le gala excédant les charges constituent des apports affectés qui ont été désignés pour l'établissement d'un centre d'éducation et de formation en 2003. Le but du centre est d'élaborer et d'exécuter des programmes et de produire des documents d'éducation et de formation en matière de relations raciales pour le public et des groupes du secteur privé.

L'**obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition** représente le solde du capital à rembourser pour le matériel de bureau acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition pour une imprimante-photocopieuse qui a débuté à la fin de 2009-2010 et qui a été entièrement remboursé en 2014-2015.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

L'**actif net** a augmenté de 7,4 % en 2014-2015 (2014 – 5,3 %) découlant notamment de l'excédent des produits par rapport aux charges de 926 038 \$ et des gains (non réalisés) de réévaluation de 1 020 249 \$ sur le portefeuille de placements pour l'exercice.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2015	31 mars 2014	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	667 005	563 485	103 520	18
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	25 075	6 752	18 323	271
Publications, produits en nature et divers	12 038	32 030	(19 992)	(62)
Total des produits	704 118	602 267	101 851	17
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	669 866	702 080	(32 214)	(4.6)
Variations de la juste valeur – réalisées	855 150	512 297	342 853	67
Produits financiers nets	1 525 016	1 214 377	310 639	26

Les produits provenant des **projets financés** représentent des versements de 651 005 \$ que la Fondation a reçus du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada pour le projet « Le Canada, notre pays », une somme de 16 000 \$ versée par les conseils scolaires de l'Ontario pour des ateliers de formation du programme « Fondements en matière d'équité et de lutte contre le racisme en éducation ». Les produits des projets financés de l'exercice considéré comprennent 30 384 \$ d'apports en nature provenant des partenaires du projet « Le Canada, notre pays » (2014 - 163 807 \$).

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement. Les produits du présent exercice se composent de 3 965 \$ en dons (2014 – 5 302 \$) et de 21 110 \$ en parrainages pour le Colloque du Prix d'excellence de 2014 de la Fondation qui s'est tenu à Ottawa.

Les produits des **publications, produits en nature et divers** sont tirés de la vente de publications de la Fondation ainsi que des produits en nature, des frais d'inscription aux conférences et de produits divers. Les produits du présent exercice englobent 5 978 \$ provenant des frais d'inscription aux conférences et une compensation de 6 000 \$ pour les dommages causés à des œuvres d'art.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés en 2014-2015 s'élèvent à 669 866 \$ (2014 – 702 080 \$), soit une baisse de 32 214 \$ par rapport à 2013-2014, en raison surtout des intérêts inférieurs sur les titres à revenu fixe.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements comprennent un gain réalisé de 855 150 \$ sur la vente de placements contre 512 297 \$ en 2013-2014, soit une augmentation de 342 853 \$.

Les gains non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements en 2014-2015 ont été de 1 020 249 \$ (2014 – 701 049 \$), soit une augmentation de 319 200 \$.

Ex	31 mars 2015	31 mars 2014	Variation	
Charges	\$	\$	\$	%
Projets financés	667 005	563 486	103 519	18
Salaires et avantages sociaux	402 277	373 063	29 214	8
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332	252	96 080	s.o.
Frais administratifs et généraux, conférences, colloques et charges diverses	82 083	124 781	(42 697)	(34)
Loyer	78 243	62 115	16 128	26
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	48 080	70 169	(22 089)	(31)
Communications	32 708	30 557	2 151	7
Honoraires professionnels	4 574	1 111	3 462	312
Total	1 411 302	1 225 534	185 768	15
Moins : Frais d'administration provenant des projets financés	(108 206)	(27 672)	(80 534)	291
Total des charges	1 303 096	1 197 862	105 234	8,79

Les charges de la Fondation ont totalisé 1 303 096 \$ pour l'exercice 2014-2015 (2014 – 1 197 862 \$). Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les projets financés, les salaires et avantages sociaux ainsi que le Colloque du Prix d'excellence et gala de financement, qui se sont élevés à 667 005 \$, 402 277 \$ et 96 332 \$ respectivement.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les **projets financés** ont connu une hausse de 103 519 \$ comparativement à 2013-2014, attribuable notamment à un financement approuvé plus élevé pour le projet « Le Canada, notre pays » par rapport au projet « Interconfessions et appartenance » qui s'est terminé le 31 mars 2014. Les charges de l'exercice considéré incluent 30 384 \$ d'apports en nature pour le projet « Le Canada, notre pays » (2014 – 163 807 \$).

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une hausse de 29 214 \$ (2014 – baisse de 127 917 \$) en raison surtout de la nomination de la directrice générale et l'achèvement de l'embauche pour les postes à pourvoir.

Le **Colloque du Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2014-2015 comprenaient les frais pour les déplacements, les repas, l'hébergement, les subventions aux lauréats, les conférenciers, les panélistes, la location de salles et d'endroits pour le public et les réunions, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel et d'interprétation simultanée liés à l'événement qui s'est déroulé en novembre 2014, à Ottawa, pour un total de 96 332 \$. Ces charges ont été supérieures à celles de 88 768 \$ engagées pour l'événement qui s'était tenu en octobre 2012, à Halifax, qui s'explique surtout par des frais de location plus élevés pour les salles de réunion. La Fondation a reçu 21 110 \$ en parrainages et 5 978 \$ en frais d'inscription pour l'événement qui ont été présentés à titre de produits de 2014-2015.

Les **frais administratifs et généraux, conférences, colloques et charges diverses** ont diminué de 42 697 \$ par rapport à 2013-2014, à cause principalement de la radiation de 16 225 \$ d'œuvres d'art et des charges de 20 348 \$ pour le Prix spécial de champion communautaire et d'Œuvre de toute une vie de 2014 au cours de cet exercice.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a augmenté de 16 128 \$ en raison surtout de l'introduction et de l'inclusion des impôts fonciers dans le loyer par le locateur au cours de l'exercice. Dans les exercices antérieurs, le locateur était exonéré de ces impôts.

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont diminué de 22 089 \$ par rapport à 2013-2014, qui s'explique principalement par un nombre moins élevé de réunions en personne des administrateurs. Les charges de 2014-2015 comprennent une réunion en personne des administrateurs, en novembre 2014 (Ottawa), en plus des téléconférences tenues tout au long de l'exercice. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Les charges de communications ont subi une hausse de 2 151 \$ par rapport à 2013-2014, résultant surtout d'une augmentation de 8 700 \$ pour les communiqués de presse et de 1 533 \$ pour la traduction, le tout contrebalancé par une diminution de 7 991 \$ pour l'entretien du site Web. Au cours de l'exercice, la plupart des travaux d'entretien du site Web ont été effectués par le personnel de la Fondation.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. L'augmentation de 3 462 \$ de ces honoraires est le résultat d'une hausse de 2 423 \$ des honoraires d'avocat et de 1 039 \$ des honoraires pour services organisationnels. Il n'y a pas eu de consultation de nature comptable et 2014-2015.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les **frais d'administration provenant des projets financés** représentent surtout des frais d'administration de 103 126 \$ reçus de Citoyenneté et Immigration Canada pour la mise en œuvre du projet « Le Canada, notre pays » au cours de l'exercice (2014 – 16 875 \$ pour le projet « Interconfessions et appartenance »). Ils ont été versés à la Fondation notamment pour l'utilisation des espaces à bureaux, les assurances, les installations, le réseau et le matériel informatique dans le cadre du projet.

Perspectives d'avenir

Exercice 2015-2016

La Fondation canadienne des relations raciales poursuivra le financement de ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation initiale. En 2015-2016, la Fondation continuera de réaliser le projet « Le Canada, notre pays » d'une durée de trois ans, financé par Citoyenneté et Immigration Canada, et conçu pour faire mieux connaître, comprendre et respecter les valeurs et les traditions canadiennes. La Fondation poursuivra le dialogue national solide pour renforcer le respect de la citoyenneté et des valeurs canadiennes qui a été lancé dans le cadre du projet « Le Canada, notre pays », conjointement avec le colloque biennal et remise du Prix d'excellence de la FCRR qui a eu lieu en novembre 2014. La Fondation se concentrera également à élargir la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses par l'entremise d'un certain nombre d'initiatives, dont la relance de sa publication *Directions*, l'expansion constante du centre d'échange d'information et des ressources du site Web, et la mise sur pied d'un solide programme webinaire comme le nouveau eRACE, conçu pour que les auteurs et autres personnes engagent ce dialogue, tout en élargissant le cercle de commanditaires, de partenaires et de parties prenantes.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 1 624 000 \$ et un budget de dépenses de 1 624 000 \$ pour 2015-2016. Le budget approuvé pour l'exercice est suivi de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif ou du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément au Plan stratégique de 2014 à 2017 de la Fondation adopté récemment, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente l'engagement traditionnel de la mission fondamentale de la Fondation canadienne des relations raciales telle qu'établie dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles de gestion et financiers et des systèmes d'information. Ces éléments sont élaborés pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité de vérification et des finances. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,



Anita Bromberg

Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 20 juillet 2015

Le 20 juillet 2015



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des relations raciales, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

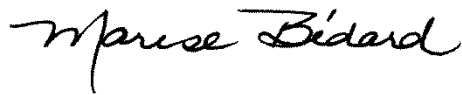
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

Pour le vérificateur général du Canada,



Marise Bédard, CPA, CA
directrice principale

Le 20 juillet 2015
Ottawa, Canada

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de la situation financière

31 mars 2015

	2015	2014
	\$	Retraité – note 18 \$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	188 498	125 152
Charges payées d'avance	17 704	14 387
Créances	469 498	2 173 173
Placements (note 4)	2 301 704	125 980
	<u>2 977 404</u>	<u>2 438 692</u>
Actif du fonds de dotation (note 5)	24 669 467	25 009 829
Placements (note 4)	1 444 513	936 492
Immobilisations (note 8)	33 135	46 968
	<u>29 124 519</u>	<u>28 431 981</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	702 511	1 962 589
Salaires à payer	27 653	19 828
Apports reportés et produits reportés (note 10)	38 215	39 415
	<u>768 379</u>	<u>2 021 832</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	–	2 419
Avantages sociaux futurs (note 11)	2 123	–
	<u>770 502</u>	<u>2 024 251</u>
Actif net		
Non affecté	1 232 856	295 404
Investi en immobilisations (note 14)	33 135	44 549
Gains de réévaluation cumulés	3 088 026	2 067 777
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>28 354 017</u>	<u>26 407 730</u>
	<u>29 124 519</u>	<u>28 431 981</u>

Obligations contractuelles (note 12)

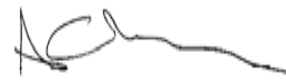
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le président du Conseil d'administration,



Albert Lo

Le président du Comité des finances
et de vérification,



Ashraf Ghanem

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Projets financés	667 005	563 485
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	25 075	6 752
Publications, produits en nature et divers	12 038	32 030
	704 118	602 267
Charges (note 17)		
Projets financés	667 005	563 486
Charges de programmes	343 166	344 618
Frais administratifs	115 358	121 117
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332	252
Réunions du Conseil d'administration	48 080	70 169
Frais d'exploitation	24 095	48 492
Systèmes d'information et développement	3 038	1 117
Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741	99
Conférences, colloques et consultations	1 627	44 902
Éducation du public et formation	1 358	3 445
Frais financiers	296	165
	1 303 096	1 197 862
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets	(598 978)	(595 595)
Produits financiers nets (note 13)	1 525 016	1 214 377
Excédent des produits par rapport aux charges	926 038	618 782

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	2 067 777	1 366 728
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placement de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 348 447	1 423 972
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	311 416	(328 312)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placement de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(666 140)	(527 067)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	26 526	132 456
Gains de réévaluation nets de l'exercice	1 020 249	701 049
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	3 088 026	2 067 777

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars

2015	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2015
					\$
Actif net au début de l'exercice	295 404	44 549	2 067 777	24 000 000	26 407 730
Excédent des produits par rapport aux charges	926 038	—	—	—	926 038
Gains de réévaluation	—	—	1 020 249	—	1 020 249
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	11 414	(11 414)	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	1 232 856	33 135	3 088 026	24 000 000	28 354 017

2014	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2014
					\$
Actif net au début de l'exercice	(350 984)	72 155	1 366 728	24 000 000	25 087 899
Excédent des produits par rapport aux charges	618 782	—	—	—	618 782
Gains de réévaluation	—	—	701 049	—	701 049
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	27 606	(27 606)	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	295 404	44 549	2 067 777	24 000 000	26 407 730

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014 (retraité – note 18)
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	926 038	618 782
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	18 043	20 264
Radiation des œuvres d'art	–	16 225
(Gains) pertes réalisés sur la vente de placements (note 13)	(855 150)	(512 297)
	88 931	142 974
Variations de l'actif et du passif d'exploitation hors trésorerie		
(Augmentation) des charges payées d'avance	(3 317)	(4 108)
(Augmentation) diminution des créances	(153 372)	40 930
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer, salaires à payer et avantages sociaux futurs	36 928	17 534
(Diminution) des apports reportés et produits reportés	(1 200)	(21 079)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	(32 030)	176 251
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(4 210)	(6 563)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(4 210)	(6 563)
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements de la dotation	13 711 676	9 634 145
Achats de placements pour la dotation	(12 913 596)	(9 350 870)
Produit de la vente de placements	1 468 275	1 009 999
Achat de placements	(2 164 350)	(1 357 752)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	102 005	(64 478)
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives	(2 419)	(2 320)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(2 419)	(2 320)
Augmentation de la trésorerie	63 346	102 890
Trésorerie au début de l'exercice	125 152	22 262
Trésorerie à la fin de l'exercice	188 498	125 152

Remarque 1 : Un montant de 361 929 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2014 – 402 946 \$).

Remarque 2 : Il n'y a aucun gain ni aucune perte sur la cession d'immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (Projet de loi C-63, *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne ayant trait aux relations raciales harmonieuses.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en instruments à taux fixe sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers pour les placements comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La Fondation a choisi de présenter les équivalents de trésorerie, qui constituent son compte d'épargne-placement, comme faisant partie des placements dans la note 4 parce que ce compte fait partie intégrante du portefeuille de placements. Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Toutefois, la plupart des créances à la fin de l'exercice terminé le 31 mars 2015 sont auprès du gouvernement du Canada et aucune provision n'a été comptabilisée.

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût.

Les placements sont composés de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. Tous les placements ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur ces placements sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs similaires sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Développement de la base de données	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change prévalant à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés en fonction des années de service et du salaire au moment de leur départ. Le coût de ces avantages s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en faisant appel à une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Ces avantages représentent une obligation de la Fondation qui entraînera un règlement par paiements ultérieurs.

La Fondation n'a aucune obligation en matière d'avantages de retraite (pensions et autres prestations de retraite, tels que soins de longue durée, assurance-vie, ou autre forme d'avantage offerts pour les services rendus) à l'égard de ses employés ni de promesse de leur offrir de tels avantages au moment de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2015, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 10 076 \$ (2014 – 10 543 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation.

Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2015, il n'y avait aucune réclamation en cours.

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 17. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon l'accord. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Répartition des charges par fonction (suite)

2015	Montant	Taux de répartition	Charges (fonction)	Montant
Charges (objets)	(\$)	(%)		(\$)
Salaires et avantages sociaux	643 221	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	301 708 100 569 240 944
Conférences, colloques et consultations	162 235	100 %	Conférences, colloques et consultations Projets financés	1 627 160 608
Honoraires professionnels	107 189	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	4 574 102 615
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332
Loyer	78 243	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	15 292 8 247 54 704
Communications	50 713	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs Projets financés	26 166 6 542 18 005
Frais administratifs et généraux	49 128	100 %	Frais d'exploitation Projets financés	1 478 47 650
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	48 080	100 %	Réunions du Conseil d'administration	48 080
Recherche	42 479		Projets financés	42 479
Amortissement	18 043	100 %	Frais d'exploitation	18 043
Systèmes informatiques et développement	3 038	100 %	Systèmes informatiques et développement	3 038
Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741
Éducation du public	1 358	100 %	Éducation du public et formation	1 358
Charge d'intérêts	296	100 %	Frais financiers	296
	1 303 096			1 303 096

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

2014	Montant	Taux de	Charges (fonction)	Montant
Charges (objets)	(\$)	répartition		(\$)
		(%)		
Salaires et avantages sociaux	476 121	75 %	Charges de programme	279 797
		25 %	Frais administratifs	93 266
			Projets financés	103 058
Éducation du public	304 560	100 %	Éducation du public et formation	3 445
			Projets financés	301 115
Conférences, colloques et consultations	132 026	100 %	Conférences, colloques et consultations	44 902
			Projets financés	87 124
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	70 169	100 %	Réunions du Conseil d'administration	70 169
Loyer	62 115	65 %	Charges de programme	40 375
		35 %	Frais administratifs	21 740
Frais administratifs et généraux	54 911	100 %	Frais d'exploitation	27 117
			Projets financés	27 794
Honoraires professionnels	43 535	100 %	Frais d'exploitation	1 111
			Projets financés	42 424
Communications	32 528	80 %	Charges de programme	24 446
		20 %	Frais administratifs	6 111
			Projets financés	1 971
Amortissement	20 264	100 %	Frais d'exploitation	20 264
Systèmes informatiques et développement	1 117	100 %	Systèmes informatiques et développement	1 117
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252
Charge d'intérêts	165	100 %	Frais financiers	165
Recrutement et perfectionnement du personnel	99	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	99
	1 197 862			1 197 862

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

3. Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de trésorerie non affectée auprès de banques au 31 mars :

	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie – non affectée	188 498	125 152
Total de la trésorerie	188 498	125 152

La valeur comptable de ces actifs se rapproche de leur juste valeur.

4. Placements

31 mars 2015	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	2 272 465	–	2 272 465
Placements en instruments à taux fixe canadiens	29 239	643 022	672 261
Titres de participation canadiens	–	306 752	306 752
Titres de participation étrangers	–	494 739	494 739
	2 301 704	1 444 513	3 746 217

31 mars 2014	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	97 453	–	97 453
Placements en instruments à taux fixe canadiens	28 527	406 988	435 515
Titres de participation canadiens	–	214 468	214 468
Titres de participation étrangers	–	315 036	315 036
	125 980	936 492	1 062 472

Les placements en instruments à taux fixe canadiens portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 1,06 % à 6,93 % (2014 – 1,00 % à 6,93 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 1^{er} décembre 2015 et le 18 décembre 2106 (2014 – entre le 18 juin 2014 et le 14 décembre 2105).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et un apport de 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

L'actif du fonds de dotation est constitué de trésorerie et de placements :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

5. Fonds de dotation (suite)

La trésorerie est constituée comme suit au 31 mars :	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie – non affectée	831 886	650 909
Total de la trésorerie	831 886	650 909

La placements est constituée comme suit au 31 mars :

31 mars 2015	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	1 177 452	–	1 177 452
Placements en instruments à taux fixe canadiens	458 429	9 917 100	10 375 529
Titres de participation canadiens	–	4 771 769	4 771 769
Titres de participation étrangers	–	7 512 831	7 512 831
	1 635 881	22 201 700	23 837 581

31 mars 2014	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	2 231 512	–	2 231 512
Placements en instruments à taux fixe canadiens	637 193	9 314 256	9 951 449
Titres de participation canadiens	–	4 907 452	4 907 452
Titres de participation étrangers	–	7 268 507	7 268 507
	2 868 705	21 490 215	24 358 920

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans l'énoncé de sa politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2015, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition du portefeuille	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
13,65 % en trésorerie et équivalents de trésorerie (2014 – 10,75 %)	0 %	0 % – 20 %
40,32 % en instruments à taux fixe (2014 – 40,58 %)	50 %	40 % – 70 %
17,38 % en titres de participation canadiens (2014 – 19,63 %)	25 %	10 % – 30 %
28,65 % en titres de participation internationaux (2014 – 29,04 %)	25 %	10 % – 40 %

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en termes de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe doit tenir compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars 2015, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	Pourcentage de la valeur	
	2015	2014
AAA (note court terme + R1)	9,43 %	31,40 %
AA	31,83 %	18,10 %
A	43,61 %	39,33 %
BBB	15,13 %	11,17 %

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

i) Titres à taux fixe (suite)

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation était fournie pour un titre, la plus basse a été retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des apparentés. Toutes les créances ont une échéance de moins de trois mois.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de débiteur est comme suit au 31 mars :

	2015		2014
Gouvernement du Canada	384 968	\$	231 939
Autres organismes	84 530		1 941 234
	469 498	\$	2 173 173
			\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus complexe du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	2015		2014	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	11 047 790	\$	10 386 964	\$
	11 047 790	\$	10 386 964	\$

Au 31 mars 2015, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2015		2014	
Moins de 1 an	487 669	\$	665 720	\$
De 1 à 3 ans	1 498 720		3 897 835	
De 3 à 5 ans	4 783 517		1 914 548	
Plus de 5 ans	4 277 884		3 908 861	
	11 047 790	\$	10 386 964	\$
<u>Sensibilité</u>	1,03	%	1,03	%
	113 792	\$	106 986	\$

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 4,11 années (2014 – 4,11 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,03 % ou 113 792 \$ (2014 – 1,03 % ou 106 986 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque de change (suite)

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

2015	Dollar US (\$)	2014	Dollar US (\$)
Valeur de marché	8 007 570 \$	Valeur de marché	7 583 543 \$
% du portefeuille	33,18 %	% du portefeuille	32,84 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Au 31 mars 2015, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 1 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets auraient augmenté ou diminué, selon le cas, d'environ :

	2015 Hausse de valeur	2015 Baisse de valeur	2014 Hausse de valeur	2014 Baisse de valeur
Dollar US	80 076	(80 076)	75 834	(75 834)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de la politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers détenus par la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible de l'actif à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition de l'actif à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

placement, qui a été révisé et approuvé en 2013-2014, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible de l'actif à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2015 sont comme suit :

Répartition cible de l'actif

50 % en instruments à taux fixe (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)

25 % en titres de participation canadiens

25 % en titres de participation internationaux

Indice selon les catégories d'actif

Indice DEX Universe Bond (indice des bons du Trésor à 91 jours DEX pour la trésorerie)

Indice composé S&P/TSX

Indice S&P 500 (\$ CA)

Indice mondial MSCI EAEO (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et le rendement des indices combinés est de 0,947% pour l'exercice (2014 – 1,003 %). L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2015, à environ 0,947 % ou 264 656 \$ (2014 – 1,003 % ou 261 388 \$).

La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers provenant de son fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements en maintenant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations au moment où elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2015, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 188 498 \$ (2014 – 125 152 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 770 502 \$ comptabilisé à la même date (2014 – 2 024 251 \$). Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs pour règlements futurs qui seront assurés par des montants présentés dans les placements.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2015, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Inférieur à 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	687 820	4 792	9 899	702 511
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	29 776	–	–	29 776

Au 31 mars 2014, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Inférieur à 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	1 949 145	2 547	10 897	1 962 589
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	19 828	–	–	19 828
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	595	1 824	s.o.	2 419

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse importante du modèle ou donnée est inobservable.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2015 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	3 449 917 \$	– \$	– \$	3 449 917 \$
Placements en instruments à taux fixe	541 150	10 506 640	–	11 047 790
Titres de participation	13 086 091	–	–	13 086 091
Total des placements	17 077 158 \$	10 506 640 \$	– \$	27 583 798 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, il n'y a pas eu de transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2014 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Compte d'épargne-placement	2 328 965 \$	– \$	– \$	2 328 965 \$
Placements en instruments à taux fixe	2 341 979	8 044 985	–	10 386 964
Titres de participation	12 705 463	–	–	12 705 463
Total des placements	17 376 407 \$	8 044 985 \$	– \$	25 421 392 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, il n'y a pas eu de transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2015 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2015
Mobilier et matériel de bureau	109 055 \$	106 821 \$	2 234 \$
Améliorations locatives	42 987	17 195	25 792
Matériel informatique	30 547	26 481	4 066
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 254	11 254	–
Logiciels	5 466	4 423	1 043
	199 309 \$	166 174 \$	33 135 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 18 043 \$ (2014 – 20 264 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

8. Immobilisations (suite)

Au cours de l'exercice considéré, les valeurs comptables des immobilisations ont été soumises à un test de dépréciation; c'est ainsi que les coûts de 8 168 \$ du mobilier et matériel de bureau, de 143 673 \$ du matériel informatique, de 28 589 \$ des logiciels et de 5 539 \$ du développement de la base de données ont été radiés par imputations aux amortissements cumulés.

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2014 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2014
Mobilier et matériel de bureau	117 223 \$	114 687 \$	2 536 \$
Matériel informatique	170 010	166 006	4 004
Améliorations locatives	42 988	8 598	34 390
Logiciels	34 055	31 393	2 662
Développement de la base de données	5 539	5 539	–
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 254	7 878	3 376
	381 069 \$	334 101 \$	46 968 \$

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

L'obligation de la Fondation en vertu d'une entente de location de matériel de bureau a pris fin le 31 mars 2015.

	2015	2014
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	– \$	2 419 \$

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2015 sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

	2015		2014
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	38 215	\$	39 415
Solde à la fin de l'exercice	38 215	\$	39 415

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice sont comme suit :

	2015		2014
Solde au début de l'exercice	39 415	\$	60 494
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	–		33 883
Déduire : montants comptabilisés en produits	(1 200)		(54 962)
Solde à la fin de l'exercice	38 215	\$	39 415

11. Avantages sociaux futurs

Passif au titre des indemnités de cessation d'emploi

La Fondation offre des indemnités de cessation d'emploi à ses employés en fonction du nombre d'années de service et du salaire au moment de leur départ. Comme ce régime d'avantages sociaux n'est pas capitalisé, il n'a aucun actif, ce qui fait en sorte que le déficit est égal à obligation au titre des indemnités constituées. Les avantages seront versés à même les futures sources de produits. Voici des informations sur le régime, évaluées à la date de clôture :

	2015		2014
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	–	\$	–
Indemnités constituées au cours de l'exercice	2 123		–
Indemnités versées au cours de l'exercice	–		–
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	2 123	\$	–

12. Obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de location de locaux pour bureaux qui a commencé le 1^{er} mars 2014 et qui se terminera le 28 février 2018.

Les obligations contractuelles pour les trois prochains exercices qui ont trait aux contrats de location-exploitation s'élevaient à 282 893 \$ au 31 mars 2015 (2014 – 380 218 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

12. Obligations contractuelles (suite)

Le tableau ci-après résume les obligations contractuelles de la Fondation au 31 mars 2015 :

	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	Total
Locaux pour bureaux	95 792 \$	97 065 \$	90 036 \$	282 893 \$

13. Produits financiers nets

	2015	2014
Gains réalisés sur la vente de placements	855 150 \$	512 297 \$
Intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	843 547	858 688
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(173 681)	(156 608)
Produits financiers nets	1 525 016 \$	1 214 377 \$

Produits financiers nets gagnés sur les ressources détenues pour la dotation

	2015	2014
Gains réalisés sur la vente de placements comptabilisés dans l'état des résultats au cours de l'exercice	855 150 \$	512 297 \$
Comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation	1 020 249	701 049
Total des produits financiers gagnés sur les ressources détenues pour la dotation au cours de l'exercice	1 875 399 \$	1 213 346 \$

14. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose des éléments suivants :

	2015	2014
Immobilisations	33 135 \$	46 968 \$
Moins l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	—	(2 419)
	33 135 \$	44 549 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

14. Investissement en immobilisations (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2015		2014
Entrées d'immobilisations	4 210	\$	6 563
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	4 210		6 563
Œuvres d'art radiées des immobilisations	–		(16 225)
Amortissement des immobilisations	(18 043)		(20 264)
Remboursement de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	2 419		2 320
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(11 414)	\$	(27 606)

15. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada et à toute personne apparentée aux employés assumant une fonction au sein de la direction générale. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée à être payée par les apparentés. Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 620 621 \$ dans le cadre du projet « Le Canada, notre pays », financé par Citoyenneté et Immigration Canada (31 mars 2014 – 333 600 \$ pour le projet « Interconfessions et appartenance »).

Les obligations contractuelles de la Fondation à l'égard de Citoyenneté et Immigration Canada pour le projet « Le Canada, notre pays » sont de l'ordre de 1 537 810 \$ au 31 mars 2015 (2014 – aucune).

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Fondation a engagé des charges totalisant 19 698 \$ (2014 – 100 000 \$), constituées principalement de loyers pour des lieux de réunions publiques, et elle a gagné des produits de 15 199 \$ (2014 – 150 000 \$) auprès d'apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 151 457 \$ (2014 – 72 419 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars, la Fondation avait comptabilisé dans son état de la situation financière le solde suivant en ce qui a trait au projet « Le Canada, notre pays » et en 2014 aux projets liés à « Interconfessions et appartenance », financés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

15. Opérations entre apparentés (suite)

Créances sur apparentés	2015	2014
Créances sur CIC	345 146 \$	140 341 \$
Retenue de garantie à recevoir de CIC	– \$	69 380 \$

Au 31 mars 2015, la Fondation avait des créances de 39 822 \$ (2014 – 22 218 \$) sur l'Agence du revenu du Canada.

16. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse dans les produits en nature dans les états financiers était de 30 384 \$ (2014 – 187 462 \$) et les coûts correspondants ont été classés dans les charges des projets financés. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice. Les dons en nature sont inclus dans le poste des produits au titre des projets financés dans l'état des résultats.

17. Tableau des charges par objet

Charges	2015	2014
Salaires et avantages sociaux	643 221 \$	476 121 \$
Conférences, colloques et consultations	162 235	132 026
Honoraires professionnels	107 189	43 535
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	96 332	252
Loyer	78 243	62 115
Communications	50 713	32 528
Frais administratifs et généraux	49 128	54 911
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	48 080	70 169
Recherche	42 479	–
Amortissement	18 043	20 264
Systèmes informatiques et développement	3 038	1 117
Recrutement et perfectionnement du personnel	2 741	99
Éducation du public	1 358	304 560
Charges d'intérêts	296	165
	1 303 096 \$	1 197 862 \$

18. Chiffres correspondants retraités

Au 31 mars 2015, l'actif du fonds de dotation affecté en permanence de la Fondation est constitué de trésorerie et de placements à court et long terme. La trésorerie et les placements à court terme inclus dans le fonds de dotation ont été présentés comme des éléments d'actif à long terme pour refléter la nature de l'affectation permanente. Afin de se conformer à cette présentation, la trésorerie et les placements à court terme du fonds de dotation de l'exercice précédent d'un montant de 3 519 614 \$ ont été reclassés de l'actif à court terme à l'actif à long terme. Cette modification n'a aucun impact sur

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015

18. Chiffres correspondants retraités (suite)

l'excédent des produits par rapport aux charges ou l'évolution de l'actif net de la Fondation.

Par suite de cette modification, la Fondation a également révisé la présentation et le classement de ses flux de trésorerie. Elle a séparé les activités d'investissement afin de présenter les flux de trésorerie liés au fonds de dotation séparément des autres activités d'investissement. En outre, les activités de fonctionnement ont été ajustées pour mieux refléter la nature des éléments sous-jacents. La Fondation a retraité son état des flux de trésorerie de 2014 pour se conformer à la présentation de l'exercice considéré. Ainsi, la diminution des créances a été ajustée de 1 882 625 \$ et l'augmentation des créditeurs a été ajustée de 1 868 052 \$ pour reclasser l'incidence des comptes fournisseurs pour règlement ultérieur sous la rubrique des activités d'investissement. Ces modifications n'ont eu aucune incidence nette sur les flux de trésorerie.

